



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1801 LUNDI 12 AOÛT 2013

RCA

François Bozizé revient à la charge

L'ancien président de la République Centrafricaine, renversé voici déjà quatre mois par la rébellion de la Séléka vient de refaire surface en annonçant, vendredi dernier depuis la France où il séjourne, la création d'un Front pour le retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique.

« L'objectif de cette structure est de suivre de près tout ce qui se passe au pays et de dénoncer ce qui s'y passe afin d'informer l'ensemble de la communauté internationale de la grave crise et du drame qui se consume en RCA », a-t-il expliqué au cours d'une concertation avec ses compatriotes à Paris.

Page 9

10^e ÉDITION DU SMIB

Près de 500 athlètes attendus à Djambala

La dixième édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib) regroupera, le 14 août à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, environ 500



marathoniens en provenance des douze départements du Congo, d'Afrique et d'ailleurs.

Pour cette édition, les coureurs, aussi bien nationaux qu'étrangers, vont arpenter les hauteurs de Djambala sur une distance de 21,100 kilomètres. « Chez les nationaux, le premier empochera 2 millions FCFA contre 1,5 million pour le deuxième et 1 million pour le troisième. Pour les internationaux, par contre, le premier recevra 2,5 millions FCFA, le deuxième 2 millions et 1,5 million pour le troisième », a précisé le président du comité d'organisation, Raymond Ibata.

Page 16

ÉDITORIAL
Gamineries

Page 2

Partis et associations politiques

Jeanne Dambendzet prend la tête de l'Organisation des femmes du Congo



Plusieurs fois ministre, Jeanne Dambendzet, membre du bureau politique du Parti congolais du travail et actuellement 1^{ère} vice-présidente du Conseil économique et social, a été élue Secrétaire exécutive nationale de l'Organisation des femmes du

Congo (OFC), à l'issue du congrès constitutif de ce mouvement qui s'est clôturé le 10 août à Brazzaville. L'OFC est née sur les cendres de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (l'URFC) dissoute sur recommandation du Parti congolais du

travail dont elle fut la principale organisation féminine sous le monopartisme.

La liste était longue des prétendantes au poste qui a échu à l'une des pionnières de l'URFC pour qui « La sagesse et l'esprit d'équipe » sont le so-

cle sur lequel la nouvelle organisation doit s'appuyer pour aller de l'avant. L'OFC hérite de la devise « Seule la lutte libère » comme pour ne pas abandonner le combat pour l'émancipation de la femme congolaise.

Page 16

Procès du 4 mars

Les auditions des prévenus se poursuivent



Les membres de la Cour

Le procès ouvert le 6 août se poursuit au palais de justice de Brazzaville avec les auditions des prévenus. Au total, et à ce jour, sept d'entre eux sont déjà passés à la barre. Parmi eux, celui dont l'affaire porte le nom, Kakom Blood.

Comme les premiers qui sont passés devant les juges, les auditionnés des 9 et 10 août ont tous plaidé non coupables des faits à l'origine des explosions d'armements et munitions ayant ravagé la zone militaire de Mpila et ses environs, le 4 mars 2012. Les auditions se poursuivent aujourd'hui.

Page 2

ÉDITORIAL

Gamineries

Soyons clairs dans un domaine qui par définition ne l'est pas, celui du renseignement : tout le monde savait, bien avant que n'éclate l'affaire Edward Snowden – ce jeune Américain qui a rendu publiques les méthodes de surveillance électroniques utilisées par les États-Unis –, que tout le monde épie, écoute, espionne tout le monde. Pratiquée par l'homme depuis qu'il est descendu de son arbre, il y a quelques centaines de milliers d'années, l'espionnage a pris dans le monde présent une ampleur inédite du fait des nouvelles technologies. Et tout indique que le mal ne cessera de s'aggraver quoi qu'en disent les plus hauts responsables des grandes puissances.

Là où le bât blesse, cependant, c'est que désormais les États-Unis et la Russie – qui a décidé d'accueillir temporairement Edward Snowden – se regardent en chiens de faïence, figés dans une attitude de rejet qui rappelle fâcheusement l'époque de la Guerre froide. Exactement comme si la fuite du jeune Américain à Moscou levait soudain le voile sur des pratiques que tout le monde connaissait, mais feignait d'ignorer. Exactement comme si cette trahison mettait en péril la sécurité de l'Oncle Sam alors que l'espionnage, fut-il électronique, n'a jamais permis à quiconque de se mettre à l'abri des mauvais coups.

Souvenons-nous, à ce propos, que l'incroyable machine montée par les Russes pour surveiller le monde à l'époque de la Guerre froide n'empêcha nullement la chute du Mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique. Souvenons-nous aussi que les Américains ont été eux-mêmes incapables de prévenir les attentats du 11 septembre qui détruisirent les tours jumelles du World Trade Center à New-York. Le monde moderne est ainsi fait que l'imprévisible né de la folie humaine peut à tout instant se produire et changer le cours de l'Histoire.

Que les « Grands » de ce monde cessent donc leurs gamineries pour se préoccuper enfin des choses sérieuses. Les choses sérieuses, c'est-à-dire l'accession des Nations pauvres au développement durable, la protection de la nature contre les atteintes portées à l'environnement par la suractivité industrielle, la mise en place d'une architecture mondiale de sécurité digne de ce nom. L'énergie, le savoir-faire, l'argent des « puissants » serviraient alors effectivement à quelque chose

Les Dépêches de Brazzaville

PROCÈS SUR LE 4 MARS

Les auditions des accusés se poursuivent

Sept accusés ont déjà comparu depuis l'ouverture du procès, le 6 août à Brazzaville. Toutes ces auditions, comme celles des 9 et 10 août, ne donnent pour le moment aucune précision sur l'origine de l'incendie du 4 mars 2012 qui a ravagé la zone militaire de Mpila ainsi que les maisons d'habitation.

Le vendredi 9 août, le caporal-chef Blood Kakom est appelé à se présenter à la barre. Il est l'un des principaux accusés attendus. L'atmosphère, ce jour-là, est détendue. D'un ton décisif, le caporal-chef a débuté sa déposition. Il a déclaré qu'il était dans sa chambre (à l'Écramu) la journée du 4 mars en train de se restaurer. En vain, il a tenté d'allumer son foyer de charbon pour réchauffer ses aliments car, a-t-il dit, le charbon était humide. Après s'être restauré, il a opté pour un repos. C'est en ce moment-là qu'il a entendu un bruit semblable à un grondement de tonnerre. Une fois sorti de sa chambre pour observer si le ciel était nuageux, et ne voyant aucun signe d'orage, il vit le sergent Eyengolo qui cria devant lui : « Ancien Kakom ! Regarde le feu derrière toi. Ce feu provient d'où ? ». Dès qu'il se retourna, il vit le feu et se mit à courir. « Je vis une grande flamme à environ 10 mètres de ma position car ma chambre était à la huitième porte du lieu de l'incendie », a déclaré Blood Kakom. Se retrouvant avec les autres à l'extérieur de la caserne, il donna son téléphone à Mafoua afin d'appeler les secours au moment qu'il y eut la première détonation.

D'où vient-il ce feu ?
Kakom a affirmé à la Cour que le dépôt de nitrate des sociétés de construction telles que : Socofran, SGE-C, CGC, Escom et autres, renfermait environ 25.000 cartons de nitrates qui aurait causé, selon lui, l'explosion.

Le sergent Eyengolo a, quant à lui, avoué avoir vu le caporal-chef Kakom à cinq mètres du dépôt de nitrates : « J'ai vu Kakom, qui marchait normalement, tournant le dos au feu. J'ai crié : « Kakom le feu qui s'allume derrière toi provient d'où ? Qui a mis ce feu ? » Je me situais en ce moment au fond de la caserne ». Le

sergent Eyengolo a déclaré avoir fait le mur pour se retrouver à l'extérieur du camp militaire.

L'incendie provenait de l'Écramu...

À son tour, le colonel Atipo Kaba, responsable du régiment blindé, a affirmé être victime dans cette affaire. Selon lui, l'incendie ne provenait pas du régiment blindé, mais de l'Écramu. Au moment des faits, il s'est rendu sur les lieux pour faire un constat. Il a déclaré avoir organisé, le 5 mars, des équipes de relais pour sécuriser les lieux. C'est le 31 mars qu'il fut interpellé par la DGST avant d'être incarcéré.

Le samedi 10 août, l'officier de permanence, Ngolali Missié, répondant aux questions de la partie civile sur l'extinction du feu, a déclaré : « le militaire ne combat pas le feu, mais combat contre un ennemi militaire ». Faisant la ronde des services de garde, il s'était rendu compte de

ner un document pour signer. Ils m'ont torturé pour que j'accepte de le signer. À cet effet, un officier m'a présenté une somme de 50 millions pour la signature, et promis de me faire voyager. Je lui avais répondu que je ne veux pas m'enrichir en condamnant des innocents. Après avoir décliné l'offre, ils m'ont conduit au cimetière pour m'enterrer vivant. C'est ainsi que j'acceptais de négocier dans l'intention de voir les commanditaires de ces actes. Ils ont ensuite fait appel à mes parents et menacé de s'en prendre à eux si je maintenais ma position. Ne sachant quoi faire, j'ai signé ce document, raison pour laquelle, cette version ne coïncide pas avec les faits relatés à ce jour », a fait savoir l'accusé Blood Kakom.

Ntsourou ? Connait pas...

Tous ces accusés ont déclaré à la

« Le militaire ne combat pas le feu, mais combat contre un ennemi militaire »

l'absence de Gana et du caporal-chef Rodrigue Oba. Il a affirmé à la Cour avoir vu un camion remorque plein de nitrate dans l'enceinte de la caserne (à l'Écramu), dans la nuit du 3 au 4 mars 2012.

La dernière audition était celle du lieutenant à la retraite, Wilfried Ndebeka, parachutiste de carrière. Se trouvant à Pointe-Noire au moment des faits, il a déclaré ne pas connaître le motif de son incarcération. Il a été rappelé d'urgence à Brazzaville alors qu'il séjournait depuis le 27 février dans la ville océane avec son fils de 12 ans. Selon lui, son arrestation était arbitraire vu qu'il se trouvait à Pointe-Noire pour des raisons d'affaires.

Aucune lumière sur cette affaire pour l'instant

Les accusés Kakom et Ngolali ont déclaré avoir été durement torturés à la DGST (Direction générale de la sécurité du territoire) suite à cette affaire. Kakom ajoute avoir refusé de signer le procès-verbal de la DGST, qui selon lui n'était nullement en rapport avec les faits rapportés. « Un officier de la DGST m'a dit : on va te don-

Cour n'avoir eu aucune relation directe avec le colonel Marcel Ntsourou. En outre, les avocats de la défense ont, face aux premières auditions, demandé à la Cour de se transporter sur les lieux pour constater les faits afin d'éclairer la lanterne de la Cour. Ils ont ainsi présenté, deux documents : l'un, comportant l'ordre de mission signé du chef d'état-major général de l'époque, Charles Richard Mondjo, afin que ceux-ci retirent des nitrates au port autonome de Pointe-Noire. Et l'autre : le rapport du Canadien Jacques Landry, spécialisé en détection de mensonge, appelé par la DGST, qui fut retiré du dossier des présumés coupables.

Il a été également demandé à l'État, et aux sociétés de construction stockant ces Nitrates, de comparaître devant la Cour, le moment venu. Pour les avocats de la défense, l'État doit répondre des actes de ses proposés.

Bilan de ces deux dernières journées : une trentaine de témoins qui se sont présentés à la cour.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpana

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Soré Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ACTION HUMANITAIRE

1550 chirurgies et 1900 opérations de cataracte gratuites pour les Congolais

C'est l'objectif visé par Africa Mercy, le navire hôpital qui a accosté à Pointe-Noire, en présence du ministre de la Santé et de la population, François Ibovi. Son arrivée est une réponse à l'invitation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord général signé entre le Congo et l'ONG Mercy Ships le 22 mai 2012. Sa mission : offrir des chirurgies spécialisées gratuites aux malades indigents.

Ce plus grand navire hôpital non gouvernemental de 16.500 tonnes va rester jusqu'en juin 2014, amarré au port de Pointe-Noire. « En effet, pendant dix mois ce bateau hôpital restera à quai pour soigner gratuitement les Congolais qui seront sélectionnés sur tout le territoire national. Le lancement de cette

Des soins gratuits et des formations spécialisées

Le navire Africa Mercy avec son équipe de plus de 400 professionnels bénévoles de plus de 35 pays fournira des services médicaux directs et de formations pour améliorer la capacité locale du système de santé congolais. Pendant qu'il est amarré au port, Mercy Ships prévoit fournir approximativement 1550 chirurgies et 1900 opérations de cataracte à bord du navire. Selon le directeur général du navire Africa Mercy, Donovan Palmer, Mercy Ships servira également près de 10.000 patients dentaires, encadrera 40-50 professionnels locaux de santé, et formera des centaines en cours spécialisés.

Au nombre des opérations à faire il y aura : l'enlèvement de tumeurs mortelles, de fente labiale et les réparations du palais, re-



Africa Mercy, le navire hôpital a accosté à Pointe-Noire

quées, genoux frappé, et d'autres graves anomalies), la fistule obstétricale, les soins dentaires et les soins palliatifs pour les conditions incurables.

Le navire Africa Mercy est un navire chirurgical et ne peut pas

des possibilités de formation continue pour les professionnels en exercice dans le pays. Ceux-ci incluent un encadrement un-à-un pour les chirurgiens congolais sélectionnés, des infirmières, des anesthésistes et des techniciens de stérilisation. En outre, les cours seront offerts dans les hôpitaux locaux dans les domaines de compétences de base chirurgicales, les ultrasons, la réparation des équipements biomédicaux, le leadership et la gestion. Au-delà des soins de santé, Mercy Ships s'est intéressé également aux activités agricoles dans lesquelles elle abordera les domaines de la sécurité alimentaire et la nutrition.

35 ans au service des malades dans le monde

En rappel : fondé en 1978 par Don

et Doyon Stephens, Mercy Ships a travaillé dans plus de 70 pays qui fournissent des services évalués à plus de 1 milliard de dollars, affectant plus de 2,42 millions de bénéficiaires directs. Les professionnels, dont des chirurgiens, des dentistes, des infirmières, des formateurs en soins de santé, des enseignants, des cuisiniers, des marins, des ingénieurs, des agronomes font don de leur temps et leurs compétences à l'effort. Cette dernière, utilise des navires-hôpitaux pour offrir des services gratuits, les services modernes d'ordre mondial en soins de santé, le renforcement des capacités et le développement durable à ceux qui n'en n'ont pas accès dans le monde en développement.

Guillaume Ondzé

Une journée de sélection des patients aura lieu à Pointe-Noire le 28 août 2013 au Lycée Victor Augagneur. En d'autres termes, les populations environnantes sont également conviées (Kouilou, Niari, Bouenza et la Lékoumou). À Brazzaville l'activité aura lieu le 6 novembre à l'Église Évangélique du Congo, à la Paroisse du Plateau, au Temple du Centenaire au Quartier Blanche Gomes (à côté de l'école privée de Madame Adada). Sont conviées également les populations du Pool. Pour la Cuvette, la sélection des patients pour les conditions traitables aura lieu à Oyo le 2 décembre à l'hôpital de base. Les populations de la Cuvette-Ouest y sont conviées. Le 5 décembre, l'honneur reviendra à la ville de Ouesso où les opérations auront lieu à l'hôpital de base. Imp-fondo prend le relais le 10 décembre à l'hôpital chrétien Pioneer alors que Dolisie bouclera en janvier 2014.

opération permettra au gouvernement de renforcer le programme de gratuité en cours d'exception », a déclaré le ministre François Ibovi dans son mot de circonstance.

construction plastique pour les victimes de blessures brûlure grave, réparation des hernies, chirurgie de la cataracte, la correction des déformations orthopédiques (pied bot, jambes ar-

traiter les maladies de traitement à long terme telles que le diabète, l'hypertension, la drépanocytose, les ulcères, le VIH/SIDA ou les maladies cardiaques.

Mercy Ships appuiera également

LE FAIT DU JOUR

DRD : au pas de charge

À quelle vitesse se construit la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), la formation politique d'Hello Matson Mampouya ? À la vitesse grand V, pourrait-on dire au regard de la course en avant entamée par les dirigeants de ce mouvement. Trois mois seulement après sa sortie officielle, ce parti vient en effet de tenir son congrès constitutif. Il revendique, outre sa présence sur l'ensemble du territoire national, quelques 75.000 adhérents. La DRD a dû puiser certaines de ses ressources humaines dans la maison politique qui fut celle de son leader de longues années durant.

Repères : une crise de légitimité ou de leadership – il en survient tant au sein des partis – a lézardé le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI). Le point de non-retour a été cette convention

nationale tenue à Kinkala, dans le Pool, les 22-23 décembre 2012. Au cours de celle-ci, ce parti créé en 1990, qui projette la convocation de son historique premier congrès en septembre 2014, décidait de restructurer ses instances dirigeantes. Coordonnateur national des activités du MCDDI depuis le décès du président fondateur du parti, Bernard Kolélas, en 2009, Guy-Brice Parfait Kolelas, son fils, en prenait les rênes à l'issue d'une élection qui en faisait désormais le Secrétaire général avec les pleins pouvoirs. Un arbitrage mal perçu par une frange du parti et qui donna lieu à un échange de communiqués contradictoires, émaillé de suspensions et de dénonciations.

Le 18 mai, lorsqu'Hello Matson Mampouya quitta officiellement le parti de Bernard Kolélas en créant le sien propre, les observateurs mirent longtemps avant de réaliser

que la rupture s'inscrivait finalement dans les faits. Le MCDDI est, notons-le, le moule qui a politiquement « fabriqué » l'actuel dirigeant de la DRD. Il y a notamment fourbi ses armes de communicateur à la voix audible ; on s'en souvient comme hier lorsque, pour désigner le président de son parti quelles qu'en soient les circonstances, Hello Matson Mampouya parlait de « leader charismatique ». Voyons comme chacun est indispensable et en même temps irremplaçable ! Le fils spirituel de Ya Békol a-t-il, peut-être, réalisé que son étoile brillait dans le parti quand son président-fondateur était encore en vie ? De guerre lasse, il a fait le choix de s'en aller.

Ce qui importe aujourd'hui, dès lors qu'il a créé son parti et décidé de voler de ses propres ailes, ce qui importe, disons-nous, ce n'est plus le discours seul. Encore que sur ce point l'actuel ministre de l'Ensei-

gnement secondaire, primaire et de l'alphabétisation fait un pari ambitieux : inaugurer la troisième génération des partis politiques au Congo. Quelle en est la philosophie, ou du moins quels en sont les engagements ? « La DRD doit être le point d'équilibre de la concorde nationale, le laboratoire de la confection d'une nouvelle gouvernance, en préservant notre cohésion nationale bantoue », prône-t-il. C'est bien encore du discours qu'il s'agit. Il restera à le traduire dans la pratique de tous les jours.

Mais en tant que parti politique, le premier test de popularité du mouvement d'Hello Matson Mampouya pourrait certainement être son score aux futures élections locales. C'est là que ce parti, salué par de nombreux militants lors de son congrès clôturé le 3 août dernier, commencera sa nouvelle vie.

Gankama N'Siah

Trop c'est trop ! Quel crime Monsieur le Ministre d'État Isidore MVOUBA aurait-il commis ?

Au fil du temps, plusieurs interrogations émanent de notre esprit, car certaines publications de la place sembleraient s'éloigner de leur vocation première qui est celle d'informer le public. Dans cette tâche, on sait pourtant que les faits sont sacrés. Si la presse est reconnue comme étant le chien de garde de la démocratie, cela ne saurait se justifier par la libre volonté du journaliste à déverser au public un tombereau de vomissements. De ce point de vue, l'information est pour le public un droit, partant ce public mérite d'être respecté au lieu d'être régulièrement voué aux élucubrations incontrôlables et non-conciliantes. De moins en moins, des articles constructifs et pertinents pour l'opinion ont été pondus par certaines publications. Vu par un étranger, cette espèce d'euphorie libertaire dont font montre certains journaux, amènerait à croire que la presse congolaise sombre dans l'anarchie ; ce qui n'est pourtant pas le cas pour tous les journaux fort heureusement ! Dieu merci que bon nombre d'entre eux ne cèdent pas à la tentation de l'invective délabrée. Ceux-là ont certainement compris cette assertion d'un congénère qui dit que « l'anarchie est l'abus de la démocratie ».

Depuis quelques mois une violente campagne médiatique faite de médisance de diffamation, de calomnies, de ragots et d'atteinte à l'honneur et à la dignité se déchaîne contre un homme et sa famille, Isidore MVOUBA, campagne abondamment relayée par quelques plumitifs en quête de sensationnel, en mal de célébrité et prêts à fouler au pied le code déontologique contre des espèces trébuchantes et sonnantes.

Voici un florilège de ce battage médiatique :

- D'aucuns affirment qu'il serait mort et auraient à l'annonce de cette « nouvelle » sabré le champagne ;
- Qu'on l'aurait amputé d'une jambe ;
- Qu'il aurait détourné 400 milliards de FCFA remis par Monsieur le Président de la République ;

- Qu'il serait en fuite et aurait demandé l'asile politique en Russie, et pourquoi pas en France ? ;
- Qu'une haute autorité du pays a engrossé sa fille ;
- Qu'il serait le « cerveau penseur d'une affaire de trafic d'ossements humains à des fins de pratique de magie noire qui lui procureraient un ascendant mystique sur le Président Denis SASSOU NGUESSO », etc.

Sur cette dernière « révélation », Monsieur Frédéric TEKANIMA-MAHOUNGOU, le concerné, qui a été longuement entendu par les services de la DGST, s'en expliquera en guise de droit de réponse.

Pour tout dire, ce monsieur Jacques MALELA, escroc notoire, qui n'a jamais rencontré le Ministre d'Etat et que ce dernier ne connaît ni d'adam ni d'ève n'a en aucun moment été son chauffeur.

Par ailleurs, tous ceux qui connaissent très bien Monsieur Isidore MVOUBA n'ignorent pas qu'il ne croit ni aux fétiches, ni aux charlatans ou autres marabouts.

En réalité, tout ce tissu de mensonges des plus éhontés, des plus abjects, tout ce battage médiatique, ne visent qu'un seul but : liquider politiquement un cadre qui s'est dévoué à servir le Président Denis SASSOU NGUESSO pour le triomphe des idéaux mutuellement partagés et dont la fidélité envers ce dernier n'a jamais vacillé.

Ces propos mensongers dont on abreuve le Président à longueur de journée ne sauraient nullement faire changer de cap à Monsieur le Ministre d'Etat Isidore MVOUBA.

Le Président Denis SASSOU NGUESSO le lui rend bien, car il lui a toujours témoigné sa confiance. Sa constante fidélité au Président de la République : Voilà le crime commis par le Mi-



Dominique Mbemba, directeur de cabinet

nistre d'Etat Isidore MVOUBA et qui lui vaut de la part de certains hommes politiques, éternels comploteurs et détracteurs funestes tant de haine et de gémonies au point même de vouloir et/ou souhaiter sa mort.

En tout état de cause, le Ministre d'Etat se réserve le droit de poursuivre en justice les auteurs de ces écrits diffamatoires et qui sont toujours prompts à répondre aux sollicitations des prébendiers désireux de l'enterrer.

A ceux là, qui ont cru l'enterrer trop vite nous leur donnons rendez-vous à son retour prochain à Brazzaville.

Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose !

Fait à Brazzaville, le 09 août 2013

**Le Cabinet du Ministre d'État,
Ministre du Développement Industriel
et de la Promotion du Secteur Privé**



Vacance de poste no: COG/SC/R/07-13/02
Date limite de dépôt des dossiers : 20 août 2013
Titre du poste : Réceptionniste
Catégorie/Niveau : Contrat de service selon la grille en vigueur (niveau I)
Typologie : Bureaux du type 3
Durée du Contrat : 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois
Lieu d'affectation : Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays
Organisation: UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un (e) Réceptionniste pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

- Sous la responsabilité du Représentant Résident de l'UNFPA au Congo et sous la supervision directe du Chargé des Opérations, le (la) Réceptionniste devra contribuer efficacement à la gestion des activités du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), notamment celles relatives aux opérations administratives et protocolaires. Tout en faisant preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle, il (elle) aura pour tâches de :
1. Réceptionner le courrier entrant et l'orienter dans les services appropriés puis faire l'archivage électronique (e-filing);
 2. Gérer les appels entrants/sortants et les orienter aux personnes appropriées;
 3. Assurer la réception des visiteurs en collaboration avec les gardiens et les diriger vers les interlocuteurs appropriés;
 4. Renseigner les visiteurs sur les objectifs et les mandats de l'UNFPA;
 5. Organiser le hall de réception de manière à assurer une meilleure visibilité de l'UNFPA;
 6. Scanner les documents officiels et en assurer l'archivage électronique;
 7. Organiser et gérer la médiathèque;

AVIS DE VACANCES DE POSTE

8. Assurer le protocole pour les visiteurs au bureau UNFPA et sur les sites de certaines activités;
9. Faire les copies et reproduction de certains documents lors des activités du bureau;
10. Organiser les réunions, séminaires et faire le suivi des fournisseurs de service y relatifs ;
11. Accomplir toute autre tâche demandée par le superviseur.

2.- Qualifications et expériences requises

- Etre titulaire d'un BTS ou une licence en secrétariat, administration publique, communication ou à tout autre domaine y relatif;
- Avoir une bonne connaissance des mandats de l'UNFPA;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle appropriée, de préférence dans le secrétariat, l'administration ou le protocole tant dans le secteur public que privé;
- Avoir une maîtrise du Français et des connaissances en anglais (oral et écrit);
- Disposer d'une compétence parfaite dans des applications courantes de logiciel de bureau (Word, Excel, Power point, etc.);
- Avoir des capacités d'utiliser un scanner et un copieur multifonctionnel ;

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l'anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique;

- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Monsieur le Représentant de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant avec leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo
 Rue Crampel (en face de la BDEAC)
 Brazzaville - Congo
 Candidature au Poste de Réceptionniste
 COG/SC/R/07-13/02

- Date limite de dépôt des dossiers : 20 août 2013 à 16h.

**Fait à Brazzaville, le 6 août 2013
Assogba Laurent**

**Chargé de Bureau
Représentation de l'UNFPA en
République du Congo & du Gabon**

SANTÉ PUBLIQUE

Le déficit en médecins spécialisés freine l'essor du secteur

Grace à une politique engagée depuis peu, le système sanitaire au Congo se développe avec la réhabilitation et la construction d'hôpitaux dans les départements du pays. Cependant, si les infrastructures suivent la mutation de ce secteur en plein essor, le déficit en ressources humaines, notamment en médecins spécialisés, reste un problème majeur. Enquête

Le Congo compte actuellement un peu plus de 230 médecins spécialisés. Un nombre insignifiant au regard du ratio établi par les standards et qui illustre la faible politique de recrutement et de formation du personnel de santé depuis plus d'une vingtaine d'années. La situation est préoccupante, car si le CHU de Brazzaville prend la part du lion avec une centaine de médecins, les hôpitaux de Loandjili et Adolphe-Cissé de Pointe-Noire et celui de Dolisie avec chacun 15 à 25 spécialistes, on comprend aisément pourquoi les autres départements sont déficitaires en médecins. À Ouesso, par exemple, un seul spécialiste exerce pour toute la ville. Même situation pour la ville de Gamboma, dans les Plateaux, réputée pourtant comme un carrefour important. La situation est grave, car en 2014 il est prévu 494 départs à la retraite du côté du personnel soignant. Dans le lot, une bonne partie de médecins spécialisés dont la majorité avoisine aujourd'hui les 60 ans. Si les effectifs globaux du personnel de santé sont inférieurs à 15 000 pour le pays, et s'il faut noter chaque année entre 400 et 500 départs à la retraite, sans qu'il y ait en revanche de véritable politique de recrutement et de formation, la situation risque d'empirer.

La formation et les bourses d'études confrontées à l'absence d'un plan concerté

Tant quantitativement que qualitativement, le besoin en ressources humaines est évident. Depuis plusieurs années, la ligne budgétaire destinée à la formation des agents n'est pas tenue par le ministère de la Santé. Elle se trouve au ministère habilité, dont le travail devrait logiquement se faire en concertation avec les agents de l'Enseignement et des Finances.

Ce qui est sûr, c'est que l'État ne finance plus depuis le début des années 1990 les bourses de spécialisation. À l'époque, outre la politique publique, les agents bénéficiaient de l'appui de partenaires, notamment de l'Agence française de coopération, de l'OMS, de l'Union européenne pour financer les bourses. À l'ère du communisme, par ailleurs, avec les rapports de coopération avec des États comme Cuba et l'Union soviétique, le Congo envoyait des étudiants en formation.

La situation a changé. Aujourd'hui, sur les 30 généralistes que forme la faculté de médecine chaque année, environ 20 vont à l'étranger

sans bourse pour se former. Ils y restent pour la plupart du temps parce que le recrutement de la fonction publique n'est pas automatique. Ce sont eux qui constituent ce qu'on appelle désormais la diaspora médicale. Et il est difficile de convaincre un cadre de la diaspora n'ayant pas bénéficié d'une bourse de spécialisation de l'État, de revenir servir le Congo, surtout lorsque les conditions ne sont pas optimales. Ceux qui terminent leurs études à la faculté des sciences et qui n'ont pas les moyens de financer leur spécialisation végètent souvent dans des cabinets médicaux avec l'espoir de partir un jour.

Pas de recrutement pour 2012, déclarée année de la santé

Alors que l'on dénonce depuis des années le déficit des personnels de santé, en 2012, déclarée année de la santé, aucun recrutement n'a été fait par le ministère de la Fonction publique. Les dossiers traités, selon des sources proches du département des ressources humaines du ministère de la Santé, sont ceux déposés entre 2010 et 2011. Quels sont les quotas du ministère de la Santé en 2012 et 2013 ? Cette question devrait faire l'objet d'une meilleure communication entre les ministères qui doivent faire le point chaque fin d'année avant les conférences budgétaires, estiment les spécialistes. Dans ce cadre, souligne-t-on, il s'agira, en plus des cadres locaux, de faire en sorte que ceux de la diaspora qui veulent rentrer au pays soient immédiatement recrutés. Plusieurs sont rentrés, selon la direction générale de la Santé, mais ils ne sont pas recrutés par la Fonction publique. Une situation qui pourrait démotiver ceux qui espèrent rentrer pour servir le Congo à la suite de l'appel lancé par le chef de l'État. Le souhait, fait-on savoir, est que ces médecins soient vite insérés en obtenant quelques faveurs de réinstallation.

Au-delà de l'engagement et des bonnes intentions qui sont visibles, un plan pluriannuel de formation s'impose pour répondre au besoin de spécialistes, estime le professeur Alexis Elira Dokekias, directeur général de la Santé. Cette situation, selon lui, fait appel à une concertation entre les différentes administrations qui participent au processus. Ce sont les ministères de la Fonction publique, de la Santé et des Finances : « car il ne s'agit pas de former sans plan, car dans certaines disciplines on constate une pléthore de spécialistes. La problématique de la formation des ingénieurs biomédicaux se pose avec acuité, puisque les hôpitaux en construction seront équipés en matériels modernes. Dans ce registre, nous observons également une pénurie de pharmaciens. C'est pour cela que nous demandons au ministère de l'Enseignement supérieur d'ouvrir un module pharmacie à

la faculté des sciences. »

La construction de nouveaux hôpitaux et centres de santé nécessite un personnel formé

Le chef de l'État a pris des engagements pour qu'on puisse ériger dans chaque chef-lieu de département un hôpital général. Ce qui justifie des services techniques performants. Cette politique vise également la construction d'environ cinquante hôpitaux de base au niveau de chaque chef-lieu de district. Ce sont alors des services performants qui devront comporter un service de médecine, de pédiatrie, de maternité, de chirurgie et des services connexes. En plus de ces infrastructures, il va falloir réhabiliter, équiper et mettre aux normes près de 150 centres de santé intégrés dans toute la République. Voilà qui nécessite du personnel !

Dans ce programme gigantesque, il est prévu la construction de centres spécialisés, à l'instar de l'hôpital Blanche-Gomez mères et enfants, dont le deuxième volet est en cours de finition. L'hôpital gé-

Noire. Un centre national de référence de la drépanocytose est en cours de réalisation au CHU de Brazzaville. Pendant que le secteur public se développe, le secteur privé également suit le cours. Bientôt le Congo sera doté de formations sanitaires performantes et spécialisées, mais qui vont les animer ?

Construire un hôpital en tenant compte de la dimension formation

En attendant un recrutement maximal de médecins et une vraie politique concertée de formation, quelques stratégies sont mises en place. Pour l'hôpital général d'Oyo par exemple, 15 personnes sont déjà en formation au Maroc en attendant son ouverture. Ce sont des chirurgiens du cœur, du cerveau, des os, de l'appareil urinaire. « Parmi eux, un est déjà rentré. Il s'agissait, dans ce cadre, de convaincre l'opérateur des travaux de l'hôpital, la délégation générale des Grands travaux, pour que la construction s'accompagne d'une formation. C'est

Le CHU, avec ses 600 lits et ses 2 000 agents, bénéficiant de sa personnalité morale, a démarré cette politique il y a plus de sept ans, et les cadres en formation au Maroc et Sénégal sont en train de rentrer progressivement. Pour les autres hôpitaux qui ne peuvent pas recruter, ils sont obligés de passer par des contrats de prestation avec le personnel. Toutefois, une question reste également au cœur de ce challenge : la motivation.

Quand déficit qualitatif rime avec rémunération

Après sept ans d'études, le médecin était payé jusqu'à il y a quelques années 90 000 FCFA. Ce salaire de base est passé aujourd'hui à près de 200 000 FCFA. Avec les primes et autres avantages, il est possible qu'un médecin gagne un peu plus. Cependant, pour la plupart des spécialistes interrogés, ce salaire reste insuffisant, car dans d'autres catégories professionnelles, pour trois ou quatre années d'études, on peut ga-



Des jeunes agents de santé recrutés au CHU de Brazzaville

néral d'Oyo, un autre centre spécialisé presque terminé, prodiguera des soins de santé secondaires, et une partie sera consacrée aux soins de santé tertiaires spécialisés dans le domaine de la chirurgie du cœur, la chirurgie de la poitrine, du cerveau, la dialyse et d'autres prestations importantes. L'État va également construire et équiper un laboratoire central de contrôle de qualité des aliments, des médicaments et de l'eau.

Dans le cadre du partenariat avec des structures étrangères, il sera construit avec l'appui de certaines fondations un centre spécialisé de la chirurgie du cœur à Moukondo, au nord de Brazzaville. Confronté à de nombreux cas d'AVC, le Congo construit des unités neurovasculaires pour prendre en charge ces pathologies. Ces unités sont en cours de construction à Brazzaville, au CHU, et à l'hôpital général de Loandjili. Dans le même élan, un centre de traitement d'insuffisance rénale et des centres d'hémodialyse sont en cours d'édification au CHU de Brazzaville. Le prochain module sera construit à l'hôpital Adolphe-Cissé à Pointe-

ce qui justifie cette anticipation, sachant que la formation de spécialisation dure 4 à 5 ans », explique le professeur Alexis Elira Dokekias. Mais avant 2014, si l'hôpital est inauguré, en attendant l'entrée des médecins en formation que fera l'État ? « La construction d'un hôpital devra désormais tenir compte de la dimension de la formation », suggère-t-il.

Selon des informations recueillies au ministère de la Santé, des négociations seraient en cours entre ce département et celui de la Fonction publique et des Finances pour permettre à ce qu'une fois la formation terminée, les jeunes médecins soient directement recrutés et affectés dans les hôpitaux.

Bonne intention, que l'on espère voir se concrétiser. Entre-temps, la direction générale de la Santé, qui a mandat de contrôle technique et administratif des hôpitaux, en dehors du CHU qui est sous tutelle, a également mis en place une stratégie. Elle consiste à demander aux hôpitaux d'avoir un plan de formation des cadres sur leur budget de fonctionnement. Ainsi, les médecins formés par les hôpitaux y reviennent pour prendre fonction.

gner deux à trois fois plus.

Depuis l'année dernière, en effet, le personnel de santé perçoit une augmentation de salaire de base sur le point indiciaire.

Cette année, l'arrêté interministériel devrait consacrer des primes et indemnités. Ces augmentations sont importantes, car à l'intérieur du pays on assiste souvent à l'abandon de postes en l'absence, sans doute, de motivation. Il faudrait que le personnel qui accepte d'aller travailler dans un CSI à l'intérieur d'un village soit encouragé. Cela appelle les autorités à régler progressivement la situation de rémunération du secteur de la santé dans sa globalité, si l'on veut tenir le pari des Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015. À cela s'ajoute la question cruciale de la couverture médicale, car même si les prestations de soins de santé sont améliorées, les Congolais attendent l'assurance maladie pour mieux se soigner. Car si l'offre de soins augmente, les indicateurs économiques vont s'améliorer. Les Congolais en bonne santé passeront assurément à une meilleure productivité.

Quentin Loubou

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

CISCO Premier Partner **POLYCOM**

Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Brazzaville - Douala

à partir de **163 100 FCFA TTC** 3 vols par semaine
Mardi, Jeudi et Samedi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail : relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

HUMEUR

Le célibat prolongé n'est pas une bonne chose

Celui-ci peut aussi faire appel à des situations regrettables, telles que la débauche, la fuite des responsabilités, le stress social, l'infidélité et l'instabilité matrimoniale, car on a peur de s'afficher comme chef d'un foyer quelconque. Et les conséquences immédiates qui en découlent sont, entre autres, les ennuis pathologiques à travers des métiers non raisonnables et méprisants telle que la prostitution avec la cohorte des maladies qu'elle pourra apporter. Et au plan social, se refuser d'être en couple lorsqu'on atteint un certain âge, continue de vous placer aux dépens des parents en les surchargeant négativement. On est, à dire vrai, dans ces conditions, placé sous le régime d'un vrai-faux adolescent, même à un âge au-delà de l'âge réel de l'adolescence. Pire encore, le célibat involontaire et accentué peut aussi devenir un vice.

Nombre de personnes repoussent à plus tard le fait de former un foyer même si elles ont le minimum qu'il faut pour commencer à bâtir la première étape d'un mariage qui n'est autre que le concubinage. Car le vrai concubinage ouvre sans tarder la porte au mariage proprement dit. Alors pourquoi certains hommes et femmes, qui pourtant ont des gagne-pain importants, continuent de se comporter comme des adolescents en fuyant les responsabilités ? Argument avancé : avoir une femme à la maison, c'est synonyme de dépenses folles et inutiles. Comment comprendre qu'un homme, la quarantaine acquise, qui a un boulot digne – surtout que les métiers sots n'ont jamais existé pourvus qu'ils soient rémunérés – refuse de se comporter en responsable ou de gérer un foyer ? Avoir un conjoint au sens normatif constitue le premier embryon du foyer qui va se construire. C'est un signe de responsabilité puisqu'on pense à la vie de celle ou de celui qui est à vos côtés. Et comme qui dirait, on quitte le domaine de l'enfantillage pour affronter réellement les péripéties de la vie. C'est l'affirmation de l'être personifié et c'est la gestation d'un foyer en plein devenir.

En réalité, ce n'est pas une fatalité de créer un foyer si l'on a le minimum, car nous sommes tous le fruit de foyers créés par les autres qui ont accepté d'assumer leurs responsabilités dans ce domaine. Comme ces éternels célibataires, il faut aussi indexer ces hommes qui font des enfants disparates et qu'ils refusent de prendre en charge. Une autre preuve qu'ils ne sont pas chefs de foyers dès lorsque ces enfants, nés de leur volonté, sont pris en charge par leurs grands-parents qui sont arrivés à l'âge du repos social. Une attitude qui trahit la peur de se marier de la part des irresponsables. Alors où va l'argent qu'ils perçoivent ? Réponse : dans des virtualités irréalisables, dans des plaisirs démesurés et sans fin. Ils nourrissent des idéaux utopiques. Ces jeunes-là sont généralement encouragés par leurs parents qui acceptent de les gérer avec leurs enfants. À quarante ans, avec un emploi rémunéré, il est gênant d'aligner son assiette sur la table des parents. En réalité, lorsqu'on a déjà un emploi, il faut quitter les parents et penser à créer une famille.

Le célibat enraciné et accentué est aussi synonyme de solitude et d'égoïsme. Ce statut, accepté ailleurs, est mal perçu au Congo où la personne qui s'en prévaut est exposée à la moquerie populaire et devient la risée avec des épithètes du genre « collégiens » ou « lycéens ». en outre, où qu'ils passent, ils sont considérés comme des vrais gaspilleurs des foyers des autres. Oui, quels conseils un homme ou une femme qui a son emploi et qui ne caresse pas l'idée d'être dans un foyer peut donner à l'autre, si ce n'est que de le pousser à être comme lui ?

Pris au hasard, un échantillon de jeunes hommes ou demoiselles qui se livrent à certains métiers à hauts risques tels que des actes inciviques et la prostitution sont souvent ceux qui ne caressent pas l'idée d'être à côté d'un homme ou d'une femme dans un foyer. Par conséquent, ces gens-là qui rejettent à tout bout de champ le fait d'être en couple dans un foyer, sont des virus sociaux. Le célibat, si c'est un destin comme disent certains de ses défenseurs, peut se comprendre, mais s'il est un choix volontaire, il est dangereux, car c'est là le vrai signe du refus de la solidarité matrimoniale, laquelle solidarité peut faire appel à une cohésion nationale confirmée.

Le célibat des jeunes ayant des emplois, nombreux le disent, lorsqu'il s'éternise, devient difficile à gérer et à supporter. On s'isole des autres, on crée des modèles de comportements atypiques et rébarbatifs. Il ne s'agit pas ici d'encourager les mariages précoces où les deux conjoints n'ont aucune éducation élémentaire de la condition matrimoniale. Notre propos s'adresse à tous ceux qui, ayant trouvé un emploi, évitent de quitter les parents, fuyant de former leurs propres foyers au motif que cela est source de dépenses. Ils oublient que les dépenses sont inhérentes à la condition humaine. Former dignement un foyer n'est pas toujours synonyme de dépenses folles, comme le pensent certains, c'est même le sens de la vie.

Faustin Akono

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'ONU lance un appel au respect des traités signés par les États membres

À l'occasion de la journée internationale des peuples autochtones, observée le 9 août de chaque année, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a publié un message dans lequel il plaide pour la participation de cette communauté à tous les niveaux de prise de décisions.

« Les traités, accords et autres arrangements constructifs qui lient les États, leurs citoyens et les peuples autochtones favorisent une meilleure compréhension des opinions et valeurs des peuples autochtones, en mettant en place un projet politique et des cadres nécessaires à la coexistence harmonieuse de différentes cultures », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU. D'autres responsables des Nations Unies ont également exhorté les gouvernements du monde entier à honorer leurs engagements dans le cadre des traités et

des accords qu'ils ont signés avec ces communautés. Dans le monde on compte plus de 370 millions d'autochtones répartis dans quelque 70 pays, soit 5% de la population mondiale. Le thème de cette année, « Les peuples autochtones et la création des alliances », vise à souligner l'importance du respect des arrangements entre États, citoyens et peuples autochtones. Ces accords sont conçus pour faire reconnaître le droit de ces populations à leurs terres, établir un cadre de vie pour tous et favoriser des échanges économiques. « Nous devons nous employer à renforcer les partenariats qui aideront à préserver leur vigueur culturelle tout en permettant de réduire la pauvreté et de favoriser l'intégration sociale et le développement durable », a précisé Ban Ki-moon, qui pense que les autochtones doivent être associés aux débats sur la manière d'avancer plus vite vers

la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

De son côté, la Haute Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a déclaré que les traités, « même s'ils ont été signés ou conclus il y a plus d'un siècle », demeurent « la pierre angulaire de la protection de l'identité, des terres et des coutumes des peuples autochtones, et déterminent leurs relations avec l'État concerné ». À cet égard, Navi Pillay a rappelé l'importance de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée en 2007 par l'Assemblée générale, pour promouvoir la reconnaissance, le respect et l'application des traités et autres arrangements conclus avec des États ou leurs successeurs.

Yvette-Reine Nzaba

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH dénonce le meurtre d'un autochtone à Sibiti

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et deux autres organisations des droits de l'homme ont exprimé le 9 août à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, leur indignation suite au meurtre d'un autochtone le mois dernier à Sibiti (département de la Lékoumou).

« Malgré les nombreuses séances de sensibilisation menées dans les 97 campements abritant les peuples autochtones, campements du reste jumelés aux villages bantous afin d'assainir les relations entre ces deux couches sociales, celles-ci demeurent conflictuelles », a déclaré le président de l'Association pour la promotion socioculturelle des Autochtones du Congo (Apsac), Jean-Denis Toutou-Ngamiye. C'est dans ce climat malsain que trois ONG ont, au cours d'une conférence de presse, tenu non seulement à dénoncer ce crime, mais surtout à déplorer l'attitude des autorités qui n'ont pris jusque-là aucune sanction exemplaire contre des auteurs de cet acte.

Rappel des faits

Après avoir participé à une cérémonie traditionnelle le 20 juillet, Antoine Mangoto, père de famille âgé de 49 ans, a été appréhendé dans sa concession familiale au village Moukanda (district de Sibiti) aux environs de cinq heures du matin par des policiers en patrouille. Ces derniers l'ont conduit, à bord de leur véhicule, à cinq kilomètres de Moukanda, précisément à Mongo, et l'ont roué de coups. Constatant que le sujet était décédé et avait eu le crâne fracassé, les policiers ont abandonné le corps sans vie au milieu de la route pour maquiller leur crime en accident de circulation. La famille de la victime, assistée du président de l'Apsac, a informé les autorités de la localité, dont le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Sibiti qui a procédé au constat. Une plainte a été déposée. Malheureusement, a déploré l'OCDH, les présumés auteurs, bien que connus de leur hiérarchie, sont libres de tout mouvement et toujours en service. Cette situation, a rappelé l'OCDH, qui

dénote de la banalisation du crime, vient confirmer la vulnérabilité et la discrimination dont sont victimes les populations autochtones en dépit de la promulgation de la loi n° 5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des peuples autochtones au Congo. Les trois ONG craignent que la procédure initiée par la famille de la victime ne reste sans suites. Face à ce constat, les ONG recommandent au gouvernement d'instruire les autorités judiciaires de Sibiti afin que les présumés auteurs soient mis aux arrêts pour qu'ils répondent de leur crime au cours d'un procès juste et équitable, et de prendre des mesures concrètes pour dédommager la famille du disparu conformément à la loi. Elles ont en outre exhorté le gouvernement à diligenter le processus d'élaboration des textes d'application de la loi du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des personnes autochtones qui jusque-là dorment dans les tiroirs de l'Administration.

Jean-Jacques Koubemba

SANGHA

Un appel pour la scolarisation des enfants autochtones

La célébration de la Journée mondiale des populations autochtones, le 9 août, a donné lieu à d'importantes activités à Ouesso dans la Sangha. Sous le patronage du ministère de la Justice et des droits humains, celles-ci ont mobilisé des autochtones venus des districts de Souanké, Sembé, Ngbala, Mokeko, Pikounda et de la communauté urbaine de Pokola et d'ailleurs.

À cette occasion, le message du directeur de cabinet du ministre de la Justice et des droits humains, Dinard Alphonse Mobanga Mokonzi, a porté sur la scolarisation des enfants issus de cette communauté. Sur le thème

de « La formation des alliances : hommage au traité et accord sur les arrangements constructifs », les festivités se sont déroulées en présence des autorités de ce département et ont été marquées par des allocutions, la remise des dons, des matchs de football et de nzango ainsi qu'une soirée culturelle organisée à la place de la Cathédrale (Place rouge). Le représentant du Système des Nations unies a reconnu les efforts du gouvernement en ce qui concerne la protection et la promotion des peuples autochtones. Il a fait allusion à la loi de juillet 2011.

Pour l'unification du Congo, un appel au respect des Autochtones et à leur acceptation par les Bantous a été lancé en vue d'une intégration réussie. Tel est aussi le souhait émis par Dinard Alphonse Mobanga Mokonzi. Il a, par ailleurs, demandé aux autochtones d'envoyer leurs enfants à l'école non sans leur en présenter les avantages. « Si vous voulez être libres, vous devez envoyer vos enfants à



Cérémonie culturelle par les enfants à leur école de Pokola (2012)

l'école pour vivre en égalité et en harmonie avec les autres peuples », a-t-il martelé. De leur côté, les Autochtones ont émis le souhait d'un contact permanent entre le gouvernement et les systèmes des Nations unies.

Au cours de cette journée les peuples autochtones ont reçu des dons de matériel aratoire et des vivres, composés des brouettes, habits, machettes, haches, pioches, bidon d'huile d'arachide, des sacs de riz et de sel et des ballons.

Parmi les organismes ayant pris part aux côtés du gouvernement pour la célébration de cette journée : le HCR, le Pnud, le Fnuap, l'Union Européenne et le Renapac.

Lydie Gisèle Oko

Véritable facteur de brassage, les organisateurs ont choisi le sport comme moyen de sensibilisation. Après les rencontres éliminatoires, voici les résultats finaux des matchs par discipline.

Au nzango :

Pokola a battu Mokéko sur un score de 21-15.

Au football

Pokola a battu Sembé : 2-1

À l'issue de ces matchs, un trophée et une enveloppe financière ont été remis à l'équipe de nzango et un ballon et une enveloppe à l'équipe de football.



Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :



www.facebook.com/MTNCONGO



[@mtn_123](https://twitter.com/mtn_123)



www.youtube.com/user/MTNFanClub



www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

ENVIRONNEMENT

Les pays africains s'opposent à l'importation de déchets électroniques en provenance de l'UE

Les États africains appellent à une action à l'échelle continentale pour limiter l'importation de déchets électroniques en provenance de l'Union européenne (UE), indique un communiqué de Basel Action Network, une organisation de défense de l'environnement qui lutte contre le commerce de déchets toxiques.

Dans un document, les États africains qui ont adopté une convention internationale sur les déchets dangereux ont appelé à une action uniforme visant à mettre fin à l'importation de produits électroniques contenant des composants dangereux aux fins de mise en décharge. Ce sont des produits qui sont parfois envoyés sous forme de dons afin d'être réutilisés, même lorsqu'ils ne sont plus utilisables. L'exportation de biens utilisés coûterait moins chère que la mise en décharge en raison de lois environnementales strictes dans l'espace de l'UE. Pour l'Afrique, il est urgent de mettre fin à l'importation de déchets électriques et électroniques. L'UE a

pris des mesures dans ce sens en 2012 en vue de renforcer ses lois sur l'exportation et pour éviter le dumping de ces produits sur le continent.

Les parties prenantes à la convention de Bamako sur l'exportation de déchets dangereux en Afrique étaient présentes dans la capitale malienne en juin, pour la première fois depuis la signature de l'accord en 1991. Dans la déclaration rendue publique le 6 août, les représentants africains ont réclamé la mise en œuvre de la convention et des applications nationales strictes. Ainsi, « pour la première fois, les parties africaines ont appelé d'elles-mêmes à une action rigoureuse afin d'empêcher le dumping de déchets électriques et électroniques », souligne le communiqué.

À peine un tiers d'appareils sont recyclés dans leur pays d'origine, et les deux autres tiers sont entreposés dans des décharges, selon les chercheurs. De milliers de tonnes de produits électroniques prennent cependant le chemin vers les pays pauvres

où les composantes informatiques de seconde main et les métaux recyclés ont une grande valeur. Un rapport de 2012 du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) « Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) en Afrique : état des lieux », révèle que 220 000 tonnes de déchets électriques et électroniques européens ont été envoyées en Afrique de l'Ouest en 2009. Rien qu'au Ghana, 30% des importations des produits de seconde main seraient inutilisables, ce qui mettrait les efforts de l'UE en péril. Ce rapport montre que 85% des conteneurs de produits électriques et électroniques qui arrivent au Ghana proviennent d'Europe.

Ces déchets illicites arriveraient en Afrique cachés dans des conteneurs transportant une cargaison légale, dans le but de tromper les inspecteurs. Le Pnue réclame des contrôles plus stricts dans les pays africains, où leurs propres déchets électroniques commencent à constituer un réel problème.

Noël Ndong

RCA

François Bozizé crée le Front pour le retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique

Quatre mois après avoir été renversé par les rebelles de la Séléka, le président déchu, qui séjourne actuellement en France, a dévoilé ses ambitions le 10 août au cours d'une interview.

L'ancien président, François Bozizé, dénonce les exactions des rebelles de la Séléka et l'indifférence internationale face à la crise politique et humanitaire qui afflige Bangui et le reste du pays. Il se dit prêt à reprendre le pouvoir si l'occasion se présentait : « Je peux reprendre le pouvoir par voie politique puisque la voie des armes n'intervient que lorsque la solution politique n'est pas trouvée. Je suis démocrate, je respecte la constitution de mon pays. Si je dois le faire, je peux le faire, si le peuple me rejette, je me plierai à sa volonté mais la démarche n'est pas une démarche brutale. Il s'agit plutôt de réfléchir sur des voies et moyens qui pourront nous permettre de sauver le peuple qui a trop souffert. »

Après concertation avec des compatriotes venus lui rendre visite, ils se sont accordés pour mettre en place une structure appelée le Front pour le retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique. « L'objectif de cette structure est de suivre de près tout ce qui se passe au pays et de dénoncer ce qui s'y passe afin d'informer l'ensemble de la communauté internationale de la grave crise et du drame qui se



François Bozizé

consume en RCA », a-t-il expliqué. À la question de savoir s'il est déçu du fait que la Cécéac n'ait pas pu imposer au nouveau président le retour à l'ordre constitutionnel et à négocier la mise en place d'un gouvernement de transition, François Bozizé a qualifié cela de bricolage. Selon lui, « les criminels » ne pourront rien faire de sérieux au pays. Pour changer la donne, il compte sur la France qui a l'habitude de « régler nos problèmes, afin de leur demander de nous aider à faire partir ces bandits et rétablir la légalité constitutionnelle », mais aussi avec la contribution de l'Union africaine.

Yvette-Reine Nzaba

PRESSE FRANCOPHONE

Libreville accueille la commission du Fonds d'appui les 9 et 10 septembre

Ce fonds de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été mis en œuvre en 1998 pour appuyer les entreprises de presse désireuses d'améliorer leur politique éditoriale et leur gestion managériale et leur développement technologique.

Cette rencontre régionale pour l'Afrique centrale et l'océan indien est destinée à soutenir prioritairement la consolidation de l'entreprise de

presse dans la perspective de développement à long terme de la presse francophone du Sud et les projets structurants liés à la presse.

Le fonds apporte de l'aide aux entreprises de presse dans l'acquisition de matériel informatique, d'instruments de reportage, d'équipement des rédactions, le développement d'un site internet ou un système de gestion informatisé de leur documentation, et

contribue au financement des actions de mise en réseau de la presse écrite francophone ou toutes formes d'actions liées à des besoins spécifiques venant des entreprises.

Grâce au fonds de développement, une presse pluraliste et de qualité dans les pays du Sud pourra se développer au sein de l'espace francophone.

N.Nd.

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages

Durée de remboursement : 18 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com

BGFIBank

Votre partenaire pour l'avenir

EY Congo

Recrute

Brazzaville et Pointe-Noire

Auditeurs Juniors

Diplômé Masters 2
Universités, MBA,
Grandes Ecoles de Commerce,...
Agé de 27 ans maximum
Bilingue (Français / Anglais)

Juristes-fiscalistes Seniors et Juniors

Diplômé Master 2
Droit des Affaires, Fiscalité, DJCE,...
Agé de 27 ans maximum
Seniors: 2 ans d'expérience, 30 ans maximum
Bilingue (Français / Anglais)

Dossier de candidature à transmettre au plus tard le 27 août 2013 exclusivement par email à ey.brazzaville@cg.ey.com

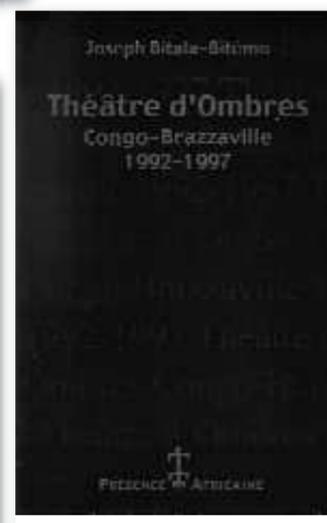
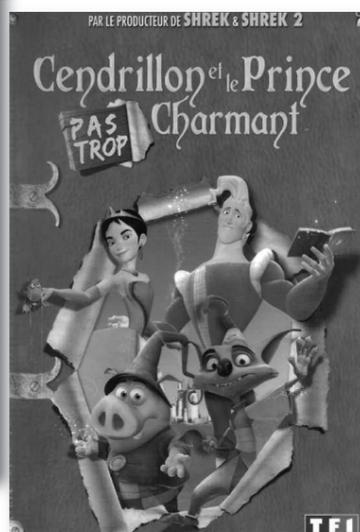
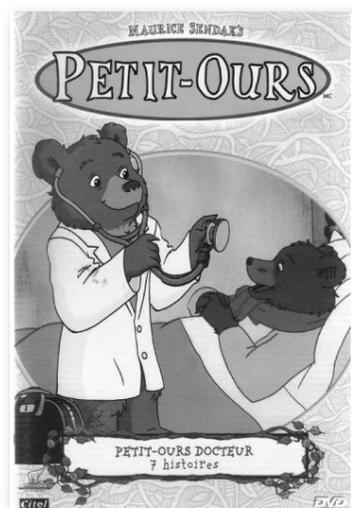
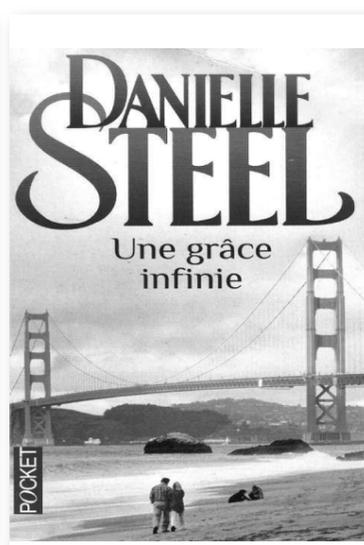
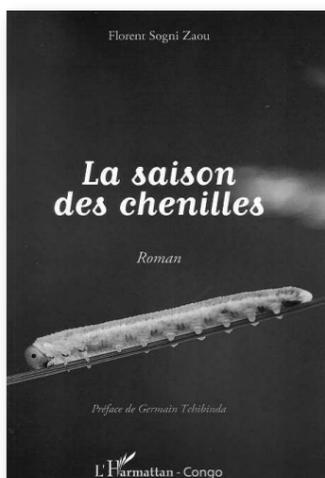
- une demande (lettre de motivation précisant le poste concerné)
- un curriculum-vitae (en français et en anglais) + photo



Ernst & Young
Brazzaville
Immeuble des MUCODEC
3è étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP. 84 Brazzaville
Congo

FFA Juridique & Fiscal
Pointe-Noire
Immeuble CNSS
4è étage
Avenue Charles de Gaulle
BP. 5974 Pointe-Noire
Congo

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



ARTS PLASTIQUES

François Ikama : « L'État doit penser à nous »

Plasticien et sculpteur, François Ikama a commencé à exercer ce métier en 1962, attiré par les œuvres sculpturales de son oncle, Éric Ngamkieni, qui exerçait en RDC.

L'homme s'est perfectionné au fil des temps auprès de cet oncle. François Ikama continue à exercer son métier avec passion en dépit de son âge avancé. Il sculpte en bois et divers matériaux différents types d'animaux. Le sculpteur monte aussi des colliers en malékite. François Ikama est formateur. Il a un atelier et une galerie dans le cinquième arrondissement

et de découvrir d'autres lieux. C'est grâce à ce métier que j'ai pu construire mes maisons, et c'est grâce à ce travail que je nourris ma famille. » Il exhorte tous les amoureux de l'art de venir visiter sa galerie.

Le sculpteur avance que les Congolais ne connaissent pas la valeur de l'art. Dans toutes les expositions-ventes qui se tiennent au Congo, dit-il, rares sont les personnes qui y viennent pour acheter, elles se contentent d'admirer le travail et de féliciter les artisans. « C'est vraiment difficile de vendre une œuvre d'art au Congo »,

s'est-il exclamé. La majorité de nos clients, ajoutait-il, sont des étrangers : « Ils rencontrent de difficultés au niveau de l'aéroport de Maya-Maya. Une œuvre achetée 15 000 FCFA est taxée 25 000 FCFA. Si le client ne paie pas la taxe, l'œuvre est confisquée. Du coup, les étrangers hésitent vraiment avant d'acheter. »

L'artiste a un stock de bois datant de plusieurs années. Il lui permet de pallier les difficultés d'approvisionnement « L'État doit penser à nous. Si un pays n'a pas d'artisans, la culture meurt, alors qu'elle contribue, autant que d'autres secteurs d'activités, au développement du pays. J'étais à Ouesso et j'ai vu beaucoup d'arbres à terre. Il est vraiment aberrant que le gouvernement congolais interdise aux artisans de travailler le bois. »

François Ikama a participé à de nombreuses expositions-ventes tant nationales qu'internationales.

Rosalie Bindika



Les œuvres de François Ikama dans sa galerie. (© DR)

de Brazzaville, Ouenzé. Appelé à donner son opinion sur l'avenir de cet art, il dit le désintérêt des jeunes envers son métier : « Les jeunes mettent en premier lieu l'argent, l'apprentissage au second plan. Parmi mes propres enfants, un seul a tenté d'apprendre la sculpture, et il a fini par abandonner par impatience. » Il invite les jeunes Congolais à l'apprentissage. Pour lui, le métier de sculpteur est comparable à l'agriculture : on sème pour récolter ensuite : « L'art est riche, tu peux manquer d'argent aujourd'hui, demain tu en auras. Ce métier m'a permis de voyager

MUSIQUE

Helmie Bellini plaide pour un pôle d'écoute, de rencontres et d'échanges au ministère de la Culture

Artiste africaine jazz poète, Helmie Bellini, fière de ses origines, met en avant, par sa voix noble, les meilleurs mots glanés au détour de l'enrichissement de ses rencontres entre l'Afrique et l'Europe. Les spécialistes s'accordent pour apparenter son travail à « un voyage musical sans frontières »



Helmie Bellini. (© Fabrice Boutleux)

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment expliquez-vous votre absence aux festivités de l'indépendance du Congo le 15 août à Djambala alors que l'essentiel de votre musique véhicule les valeurs du chef-lieu du département des Plateaux ?

Helmie Bellini (HB) : Effectivement, je suis actuellement et jusqu'au 16 août, au festival international de jazz de Marciac, en France, où le public acclame mon répertoire jazz comprenant des chansons en téké et lingala. Je pensais pouvoir être aux réjouissances de la municipalisation accélérée à Djambala, car je me sens toujours investie du désir de représenter la culture de ce département des Plateaux, quel que soit l'endroit où je passe. L'idée d'être absente lors dudit événement n'a de cesse de me chagriner. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir effectué les démarches en ce sens, car j'avais contacté les autorités compétentes pour motiver ma participation patriotique. Hélas, j'ai subi une fin de non recevoir par un silence administratif incompréhensible.

LDB : Est-ce que cette explication est la même pour votre non-participation à la neuvième édition du Fespam à Brazzaville ?

HB : Effectivement, j'ai été blessée du même comportement silencieux à mon égard de la part des autorités congolaises. À cette même période, je m'étais rendue au Congo l'an passé sur invitation de Jean-Luc Aka-Évy, directeur général des arts et des lettres. Ce dernier avait pris la peine de ve-

nir auparavant m'auditionner sur scène à Paris et avait organisé ma venue à la neuvième édition du Fespam. Depuis cette initiative, je n'ai eu de cesse de me rapprocher des autorités compétentes en la matière sans plus de succès. Je ne pouvais pas présumer indéfiniment d'une réponse qui, hélas, se faisait décidément trop attendre. Ainsi, lorsque l'opportunité de me rendre en Italie puis de poursuivre par le festival de Marciac s'est présentée, j'ai dû accepter, au grand dam de ne pouvoir me rendre au Congo. Je profite des Dépêches de Brazzaville pour réitérer mon cri le plus ardent : « Je veux participer à la prochaine édition du Fespam. »

LDB : Quelle est la promotion culturelle à entreprendre afin que les artistes de la diaspora puissent être connus et invités aux rendez-vous culturels au Congo ?

HB : Le Congo est une terre de cultures. Nos autorités font d'énormes efforts pour la culture depuis l'accession à l'indépendance : la semaine culturelle et d'autres rendez-vous en sont la preuve. Mais, à mon humble avis, pour ne pas oublier ses talents dispersés dans le monde, le Congo devrait créer un pôle d'écoute, de rencontres et d'échanges au niveau du ministère de la Culture, mettre en place des antennes auprès des at-

tachés culturels de nos ambassades les plus représentatives, recenser les artistes et leur donner les moyens de pouvoir s'exprimer, et constituer des délégations d'artistes capables de pouvoir défendre les couleurs du pays au niveau des manifestations internationales. Ce sont des initiatives susceptibles de maintenir en forme la vie artistique. Les Congolais de l'étranger sont à présent dotés d'un département auprès de la présidence de la République : il devrait être à même de gérer ce genre de structure !

LDB : Après la période des festivals, où poserez-vous vos instruments ?

HB : Ma voix étant mon principal instrument, c'est à juste titre que je me reposerai dès la fin du festival international Jazz in Marciac. Par la suite, à la rentrée, je continuerai mon cycle d'études entamé depuis deux ans à l'Imep, ex-American School of Modern Music de Paris pour aller encore plus loin dans la compréhension de mes propres compositions musicales et des musiques de genres différents ! Car j'estime que mon projet « Il était une voix », entamé en 2005, est une continuité de perfectionnement d'imbrications de sonorités depuis l'origine jusqu'aux temps modernes.

Propos recueillis par Marie-Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS

Son Excellence Serge Mombouli, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo auprès des États-Unis d'Amérique (USA)
-M. Kwasi Tagbor Mboumba au Ghana
-Mme Antoinette Sarah Nagoti Tagbor
-M. Patrick Corentin Yombi
-M. Vincent Roseli-Tati
-M. Dieudonné Paka,
-la famille Tati-Kounia remercient les parents, amis et connaissances du soutien multiforme que vous avez témoigné lors du décès de leur mère, sœur, tante et grand-mère, la veuve Paka née Mboumba Bernadette, survenu le 05 juin 2013 en France. Que la terre lui soit légère



Séminaire de formation sur MICROSOFT OFFICE EXCEL (avancé)

Textes, types de Tableaux (croisés dynamiques,...), Graphiques, Enregistrements, fonctions, Programmation des macros, Base de données Excel, ...

Début : 12 août
Durée : 1 Mois
Coût : 25000 Frs + 1 marker non permanent
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes AgriCongo-Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)
Contacts: 05 556 90 64 / 06 937 60 54

CONCERTATIONS NATIONALES

Des discordances à la veille du dialogue

À quelques jours de l'ouverture des travaux, les divergences d'approche se font jour quant à la manière d'impliquer toutes les forces vives de la Nation dans l'organisation de ces assises afin de ressortir son caractère inclusif.

À peine que les membres du secrétariat technique ont été nommés, le 8 août, que leur structure fait déjà l'objet des contestations au sein de la classe politique qui récuse sa mise en place. L'opposition, en première ligne, entrevoit dans le chef de cette structure rattachée au présidium une volonté délibérée de la majorité de régenter les concertations nationales tant entendues dès lors que toutes les composantes de la société congolaise n'y sont pas impliquées. Bien que ce secrétariat soit composé en grande partie des experts dans divers domaines et des professeurs d'université ainsi que des personnalités supposées neutres, l'opposition semble ne leur accorder aucun crédit en termes d'indépendance et de liberté de pensée. Plus tranchantes, les forces acquises au changement de Martin Fayulu considèrent ces nominations comme un non-événement et, par conséquent, déclarent ne pas être concernées par ce qu'elles considèrent comme « une distraction

de mauvais goût de la part de la majorité Kabiliste élargie ».

Pour l'opposition dans son ensemble, le présidium fait fausse route en s'écartant du schéma qu'elle avait proposé, celle consistant à mettre en place un comité préparatoire constitué des représentants de la majorité, de l'opposition et de la société civile pour « garantir la cohésion nationale ». L'UDPS, le MLC, l'UNC et d'autres partis de l'opposition sont hantés par une seule idée : repartir sur de nouvelles bases en installant un comité préparatoire tripartite chargé de préparer ce dialogue dans son organisation, son format, sa durée ainsi que dans la définition de ses termes de référence. Visiblement, le pouvoir semble avoir aussi son schéma qu'il s'attelle à mettre en œuvre. Tout paraît ainsi consommé pour l'opposition dès lors que le présidium a été installé et qu'un secrétariat technique vient d'être institué en attendant qu'une ligne budgétaire soit affectée à l'organisation proprement dite. Se rendant à l'évidence que ses préoccupations telles que contenues dans sa déclaration du 1er juillet n'ont pas été prises en compte, l'opposition est sur le point de boycotter ces assises qui risquent de ne pas atteindre leur objectif d'inclusi-



Députés et sénateurs en congrès au Palais du peuple

visité. Sans l'UDPS, l'UNC et le MLC qui constituent les partis phares de l'opposition, d'aucuns se demandent comment on pourra parvenir à dégager un consensus national sur des questions qui, depuis l'aube de temps, divisent les Congolais ! Quand bien même le pouvoir et l'opposition se rejoignent sur certains points, notamment sur le choix du président Denis Sassou N'Guesso comme médiateur attitré, néanmoins des divergences demeurent entières notamment sur le choix des thé-

matiques du reste définies unilatéralement, selon certains, sans que les autres composantes ne soient associées à la discussion. Des thèmes à controverse Des thèmes du genre « réforme institutionnelle » prête déjà à équivoque dans certains milieux qui y voient l'ombre d'une modification éventuelle de la Constitution aux fins d'allonger la durée du mandat du chef de l'État. Autre thème prêtant à controverse, c'est celui des « Conflits communautaires ». Pour les Forces acquises au changement, « il n'y a pas de conflit communautaire entre les 450 tribus

que compte la RDC mais plutôt une agression étrangère avérée du Rwanda et de l'Ouganda au versant est contre l'intégrité et la souveraineté de notre pays ». Pendant que certains tiennent mordicus à voir être reprise parmi les thématiques la question de la crise de légitimité née des scrutins de novembre 2011, d'autres proposent que la problématique de la guerre de l'Est soit également inscrite comme une matière spécifique à traiter au cours de ces assises.

À tout prendre, on est bien loin d'atteindre une unilatéralisation des vues à quelques encablures de la tenue de ces assises. Ce qui fait craindre quant aux chances d'atteindre une réelle cohésion nationale avec, à la clé, l'inclusivité du dialogue, gage de son succès. Entre-temps la diaspora et d'autres structures sociopolitiques continuent de réclamer leur quota de participation en faisant constamment pression sur le présidium. Invités à ce forum national, à en croire le président du Sénat, les groupes armés dont le M23 maintiennent encore le suspense quant à leur participation à ces assises qui, si on n'y prend garde, risqueraient de se réduire en un vaste congrès de la majorité au pouvoir. Sans plus.

Alain Diasso

L'Alliba se met au pas

La structure associative refuse d'être marginalisée dans cette grand-messe nationale et considère son enracinement sociologique et sa philosophie d'action fondée sur des principes universels d'amour de la patrie, de solidarité et de concorde nationale comme de sérieux atouts pouvant plaider pour sa participation à ces assises.

Après une éclipse momentanée sur le terrain, l'Alliance des Bangala entend renouer avec les activités culturelles afin de ranimer la flamme jamais éteinte avec la communauté en qui elle s'identifie en tant qu'organisation des masses. Cette fois-ci, l'intention est de rompre carrément avec une certaine timidité pour faire valoir des prétentions à la hauteur des aspirations que nourrit son président fondateur, Omer Egwake Ya Ngembe. Une date est même déjà fixée pour consacrer ce retour en force de l'Alliba, à savoir le 18 août. Le député MLC qui retrouve son tempérament de leader des Bangala veut ainsi jouer sa carte en prévision des concertations nationales qui s'annoncent. Omer Egwake refuse que son association soit continuellement à la traîne d'autres forces sociales et politiques alors qu'elle a des atouts pour jouer les premiers rôles dans la quête d'un consen-

sus national. Association des masses affranchie des clichés réducteurs à connotation tribale qu'on cherche à lui accoler injustement, l'Alliba veut participer pleinement aux concertations nationales en faisant prévaloir ses idées ancrées dans une philosophie d'action fondée sur des principes universels d'amour de la patrie, de solidarité et de concorde nationale. Omer Egwake estime que le pouvoir organisateur a tout intérêt à tenir compte des associations crédibles ayant pignon sur rue pour ne pas valider des structures créées à l'emporte-pièce pour le besoin de la cause. L'Alliba, qui justifie de plusieurs années d'existence avec un enracinement sociologique ne faisant l'ombre d'aucun doute, est à prendre au sérieux, reconnaissent les observateurs avertis. La capacité de mobilisation de son leader, Omer Egwake, qui en a donné des preuves palpables lors des derniers scrutins législatifs dans son bled de l'Équateur, plaide pour sa représentation à ces assises voulues inclusives afin de sceller le nouveau Pacte national.

Conscient d'avoir longtemps adopté un profil bas sur l'arène sociopolitique livrée à la merci des opportunités au discours creux et sans base, Omer Egwake est décidé, cette fois-ci, à sortir le grand

jeu. « Je vais m'engager comme tout autre acteur politique doté d'une capacité à faire valoir sur l'échiquier national dans la conduite des affaires publiques », a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville. Plus que jamais convaincu de ce que valent les structures associatives souvent victimes des marginalisations forcées, l'élu de Bumba milite pour une prise en compte de la société civile dans les concertations nationales à travers une représentation à la mesure de ses aspirations. Il rappelle à la conscience collective le sens du « Printemps arabe » qui n'est autre que la conséquence de l'exclusion des forces sociales dans la gouvernance des pays du Maghreb qui l'ont expérimenté avec ses effets dévastateurs sur la marche des États concernés. « Procéder autrement en faisant fi de cette composante sociale incarnant les aspirations du peuple au mieux-être, c'est faire fausse route », se convainc Omer Egwake plus que jamais déterminé à bousculer les données établies tout en engageant un challenge personnel, parce qu'au-delà d'un simple retour, il sait qu'il s'impose là un nouveau défi : prouver que l'Alliba vaut encore quelque chose. L'évènement du 18 août nous en dira plus.

A.D.

UNC décline sa participation

Certains partis de l'opposition ont manifesté leur ferme intention de prendre part aux assises de Kinshasa renforçant ainsi la confusion qui règne sur la scène politique congolaise.

Le parti cher à Vital Kamerhe a réitéré, le 7 août, son refus de cautionner par sa présence les concertations politiques convoquées par le président de la République. Il ne s'en tient qu'à la déclaration politique du 1er juillet dernier signée à Kinshasa par plusieurs partis et personnalités politiques de l'opposition et aux résolutions du conclave de l'opposition.

Dans une déclaration, la direction politique de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) a réagi face aux préparatifs de la tenue du dialogue national en RDC et à la récente déclaration du président du sénat dont le parti est signataire de la déclaration du 1er juillet au Cepas et du rapport final du Conclave de l'opposition politique. Elle réaffirme notamment son attachement aux résolutions du Conclave de l'opposition se rapportant aux préalables à la tenue du dialogue tel que prévu par l'Accord cadre d'Addis-Abeba ainsi que la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

À travers sa déclaration, l'UNC manifeste clairement sa détermination à ne pas participer aux assises de Kinshasa dont l'objectif principal est de rechercher la cohésion nationale. Elle « décline toute participation à des concertations préfabriquées en faveur d'un schéma maléfique déjà arrêté au détriment du bien-être du peuple congolais et au profit des intérêts partisans ». Ainsi, elle rejette toute démarche qui ne tiendrait pas compte des préalables susvisés et demeure disposée à souscrire à toute initiative de ses pairs de l'opposition visant à réaffirmer de façon collective leur attachement aux résolutions du Conclave.

Par ailleurs, la formation dirigée par Vital Kamerhe se dit « préoccupée par la guerre à l'est du pays et ses conséquences néfastes sur le plan humanitaire, socioéconomique et environnemental ainsi que la rupture de confiance entre le peuple et les tenants actuels du pouvoir suite à la crise de légitimité née des élections du 28 novembre 2011 ».

Jeannot Kayuba

RÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE

L'État forcé de composer ou de disparaître

L'arrivée de la fibre optique à Brazzaville et, plus tard, à Kinshasa demeure à n'en point douter un évènement majeur dans les nouvelles technologies mais il appartient aux deux capitales désormais dotées de cet outil d'intégration régionale d'en tirer le maximum de profit au lieu de bloquer inutilement la machine à cause des problèmes organisationnels, a déploré un expert joint sur l'autre rive.

Ce point est très important d'autant qu'il est en train de retarder un processus pourtant bien amorcé après la connexion de la République du Congo au réseau mondial depuis la ville de Pointe-Noire, et l'espoir suscité enfin de diviser par quatre le prix de l'Internet, de multiplier par trois le nombre d'usagers d'Internet et par dix le volume de trafic Internet par usager. Contacté depuis l'autre rive, Alain Didier Ndalla, président du Comité pour la promotion des technologies de l'information au Congo (Coptic) et directeur général de Mégatel System, a exprimé ses inquiétudes quant à la lenteur. Après toute la fièvre qui a accompagné la connexion du pays, le projet peine

à se développer à Brazzaville. Et à Kinshasa, les experts s'intéressent au plus haut point à son évolution, pour en dégager les leçons nécessaires et procéder, le cas échéant, à des aménagements de leur côté. Première précision de l'expert congolais, le projet n'a pas pris du plomb dans l'aile même la mise en activité commerciale n'est pas encore effective. « On a pris du retard du fait que l'on est toujours dans la problématique de gouvernance », a-t-il dit.

L'autorité de régulation : choix capital
Selon lui, Brazzaville et Kinshasa sont confrontés aujourd'hui à ce même problème de choix de l'organe de régulation malgré l'antériorité de la République du Congo dans la connexion. « À Kinshasa, les opérateurs privés s'inquiètent de la prédominance de la gestion de cette fibre par l'opérateur historique. Ils ont une culture de chercher à vouloir toujours de grosses marges et de ne pas travailler sur le volume. C'est la même chose qui se passe ici », a déclaré l'expert. Les opérateurs privés, a-t-il poursuivi, doutent de la capacité de l'opérateur public à assurer avec



Alain Didier Ndalla, président du Coptic et directeur général de Mégatel System

efficacité son rôle de régulation. À Kinshasa, faut-il le rappeler, les opérateurs privés ne se bousculent pas encore depuis la connexion du pays.

Le choix de l'organe de régulation est-il vraiment une question stratégique ? Le débat est ouvert. « Il s'agit d'un véritable challenge pour arriver à valider le catalogue d'interconnexion pour que les coûts soient à la baisse et que cela soit

profitable aux entreprises et aux particuliers. Ce sera le travail de l'opérateur de régulation », a-t-il ajouté. Très renseigné sur la situation de Kinshasa, où d'ailleurs il vient souvent pour dispenser des formations dans quelques grandes entreprises du pays, il tente de faire une projection sur « l'après-fibre » en RDC. « L'autorité politique RD-congolaise a imposé la Société congolaise de poste et télécommunications (SCPT ou ex-OCPT). Il faut qu'elle voit d'elle-même que cette décision

freine le développement très rapide du numérique. Et certainement, elle va se raviser pour voir comment se rattraper. La RDC sera ainsi dans la même situation qu'ici », s'est-il plaint.

Quel modèle pour les deux villes ? Pour la viabilité du projet, le modèle approprié, à en croire Alain Didier Ndalla, est sans conteste le PPP. « Le modèle le plus intéressant est le partenariat public-privé

(PPP). Il s'agit de créer un patrimoine qui ne poursuit comme objectif que d'étendre la masse critique, d'avoir autant d'entreprises qui se connectent et qui paient », a-t-il soutenu. Par rapport aux défis technologiques qu'impose la gestion de la fibre optique, le choix de l'opérateur de régulation demeure un élément important. « Les opérateurs historiques ont tendance à voir plus leurs charges salariales, leur déficit financier, leur rendez-vous manqué avec les nouvelles technologies... À Kinshasa comme ici, on n'a pas pris le saut de la téléphonie mobile. Ils vont se dire qu'il faut que l'on se fasse des grandes marges. Ils voudront grossir et du coup, les opérateurs actuels privés qui ont déjà tendance à utiliser le satellite vont continuer à l'utiliser de plus belle. Certains parmi eux préféreront continuer à observer ou acheteront une bande passante sans pour autant l'utiliser », a dit l'expert. La connexion à la fibre optique des pays d'Afrique centrale restera un grand évènement pour la sous-région si elle s'accompagne d'un impact réel sur le développement des deux pays.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU

Des déplacés et retournés sans eau

Les conditions de vie des déplacés et retournés dans la zone de Kamongo, dans la province du Nord-Kivu, sont loin de s'améliorer.

Selon des informations recueillies par des agences onusiennes, plus de quarante-cinq mille Congolais déplacés et retournés sont sans eau, sans vivres et n'ont pas accès aux soins de santé

Face à la détérioration quotidienne de leur vécu, ces milliers de Congolais ont urgemment besoin d'assistance en santé, eau et vivres. Selon la mission d'évaluation humanitaire qui s'est rendue dans la zone du 26 au 28 juillet dans le cadre du Programme de réponse rapide aux mouvements de population (RRMP), environ trente sept mille cinq cents personnes sont actuellement déplacées dans la zone dont la majorité dans la localité de Nobili, située près de la frontière ougandaise.

Les différentes guerres qui sévissent dans les provinces de l'est de la RDC sont non sans conséquences sur la situation sanitaire. Les habitants de ces provinces prises au piège de la violence armée n'ont plus d'accès aux soins de santé parce que les infrastructures sanitaires ont également fait les frais de la violence.

Sur treize formations sanitaires que compte la Zone de santé de Kamongo, une seule



Une déplacée dans un camp

demeure fonctionnelle tandis que les autres ont tout simplement été soit pillées, détruites ou vidées de leur personnel médical. Il faut aussi noter que le manque d'intrants médicaux menace des vies humaines, particulièrement des enfants qui sont exposés aux maladies.

L'insécurité alimentaire guette aussi ces déplacés et retournés. À cause de l'insécurité grandissante qui a élu domicile dans ce coin de la République, les habitants ne savent plus se rendre aux champs ou aller s'approvisionner dans les marchés locaux à cause des incursions des forces négatives.

Pour soulager le calvaire de

ces populations déplacées, les humanitaires de l'ONU déploient quelques actions sur le terrain. Ils ont approvisionné en médicaments, kits de pansement et de petites chirurgies, intrants nutritionnels le centre de santé Njiapanda, à Nobili, le centre de santé de Kahondo et l'Hôpital général de Kamongo.

Toutefois, la remise totale en service des structures de santé détruites à cause de la guerre est nécessaire pour améliorer l'accès aux soins médicaux de première nécessité et, par ricochet, endiguer des épidémies qui se déclarent dans les camps de déplacés.

Aline Nzuzi

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'Union européenne soutient la promotion de leurs droits

« Aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée internationale des peuples autochtones, nous réaffirmons le soutien de l'Union européenne envers eux de par le monde. Nous nous joignons à eux dans cette célébration de leur riche héritage culturel et rendons hommage à l'importante contribution que leurs traditions et savoirs ont apportée à l'héritage culturel du monde », a déclaré Catherine Ashton.

C'est en ces termes que s'est exprimée la haute représentante de l'Union européenne (UE), Catherine Ashton, à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones célébrée le 9 août à travers le monde. Tout en soulignant que l'UE a toujours été un

partisan loyal de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples Indigènes de 2007, Catherine Ashton regrette le fait que ces peuples continuent à subir diverses violations de leurs droits. « Fâcheusement, la discrimination et le traitement inégal des peuples autochtones continuent dans le monde entier », a-t-elle dit.

Catherine Ashton rend hommage aux défenseurs des droits des peuples autochtones, « qui dans beaucoup de pays sont exposés à d'importants risques et à une répression sévère, comme le soulèvent de nombreux rapports internationaux ».

Dans le souci de promouvoir les droits de peuples autochtones, L'UE cherche à intégrer les droits de l'Homme dans tous les aspects de ses politiques extérieures. Ce, dans ce cadre qu'elle soulève les droits des peuples autochtones partout où il est approprié dans ses dialogues politiques avec les pays tiers et les organisations régionales ainsi qu'aux forums multilatéraux telles que les Nations unies.

Elle offre également des soutiens financiers à des projets de la société civile et aux délégués des peuples autochtones aux organismes de l'ONU et aux activités appropriées de l'OIT. Cette année, l'UE a lancé un appel à propositions sur l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le but de promouvoir les droits des peuples autochtones. Elle s'est également engagée à passer en revue et développer sa politique en vue de la conférence mondiale des peuples autochtones de 2014.



Une famille de peuples autochtones

A.Nz.

FOOTBALL

La RDC veut organiser la CAN 2019 et la CAN U-23 2015

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a récemment officialisé l'engagement de la RDC de se porter candidat pour l'organisation des phases finales de ces deux compétitions. Le comité d'organisation de la CAN 2019 va bientôt récolter sur le terrain les éléments techniques qui seront contenus dans le cahier des charges attendus à la CAF avant le 15 novembre 2013.

Le gouvernement de la RDC a donné son quitus pour l'envoi du dossier de candidature de l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2019, et aussi pour la phase finale de la CAN 2015 des moins de 23 ans. Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, l'a récemment autorisé afin d'offrir aux sportifs congolais l'occasion de recevoir la grande fête africaine du football. En fait, la RDC, qui a déjà remporté de la Coupe d'Afrique des Nations à deux reprises (CAN 1968 et 1974) et aussi le Championnat d'Afrique des nations (Chan) en 2009, n'a jamais accueilli une phase finale de cette



Matata Ponyo saluant les Léopards football de la RDC

compétition continentale.

Aussi l'exécutif congolais avec Matata Ponyo tient-il à organiser pour la première fois une phase finale de la CAN. L'ensemble des éléments à rassembler dans le rapport technique est attendu à la Confédération

africaine de football (CAF) au plus tard le 15 novembre de l'année en cours. Et l'on apprend que le comité d'organisation de la CAN 2019 a fini d'élaborer le chronogramme, les prévisions budgétaires et le calendrier des visites sur le terrain.

La balle est donc du côté du gouvernement afin de mobiliser dans le temps des moyens financiers nécessaires pour la descente sur le terrain, notamment dans les villes susceptibles de recevoir des matchs comme Lubumbashi, Kisangani,

Matadi, Mbuji-Mayi et naturellement Kinshasa la capitale. Il s'agira ici de recueillir tous les éléments techniques à insérer dans le cahier des charges selon les exigences de la CAF. L'on apprend que deux autres voyages sont prévus au Maroc et en Afrique du Sud où la délégation du comité d'organisation se rendra pour se documenter dans ces deux pays déjà organisateurs des phases finales de la CAN. Dans le cadre des activités à mener pour la réussite de cette mission, indique-t-on, l'on ne devra pas occulter le lobbying au niveau de l'instance africaine et aussi le recrutement d'un expert pour l'amendement et la finalisation du rapport technique selon les normes internationales. Une rencontre entre le chef de l'exécutif national et le comité d'organisation de la CAN 2019 s'avère nécessaire pour harmoniser les vues sur les grandes actions telles la construction et réhabilitation des stades devant recevoir les matches de la CAN 2019 et de la CAN U23 2015.

Martin Enyimo

PARTIS POLITIQUES

Jean-Lucien Busa envisage de créer son parti

La demande pressante lui aurait été faite par plusieurs sympathisants et la question devrait être abordée au lendemain de l'ouverture de la session budgétaire de septembre.

L'ancien secrétaire général adjoint du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Lucien Busa, n'exclut pas la création d'une nouvelle formation politique dont il prendrait la direction. Une demande pressante lui aurait été faite dans ce sens par plusieurs sympathisants et la question sera abordée avec ses compagnons de lutte au lendemain de l'ouverture de la session budgétaire de septembre. Mais, l'option est prise très au sérieux par l'intéressé qui s'est refusé de mettre sur la place publique la stratégie qui



Jean-Lucien Busa

sera adoptée par son groupe.

Ce changement de fusil d'épaule est sans doute consécutif au maintien de la décision de son exclusion de son an-

cienne formation dont il jouit du mandat de député au sein de l'Assemblée nationale. Elle devrait également marquer la fin de la tentative de résistance lancée par Jean-Lucien Busa en vue de dénoncer à la fois les irrégularités contenues dans la décision de sa hiérarchie et notamment couper court à l'initiative de la création d'un courant dit démocratique et rénovateur au sein du MLC.

Cet acte consommé condamnerait Busa et les siens à se décharger automatiquement de toute responsabilité au sein de la chambre basse du Parlement. Faute de quoi, elle donnerait lieu à un conflit inutile avec le MLC, une situation qui du reste ne profiterait guère au cadre exclu.

Jeannot Kayuba

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Les experts à l'école pour le développement des marchés financiers en RDC

Les participants à la formation devront faire un état des lieux et élaborer une feuille de route, tout en relevant les différents obstacles qui freinent l'émergence de ce secteur.

Pendant deux jours, soit du 8 au 9 août, les enseignants des universités congolaises ayant l'économie et les finances comme spécialité, les experts financiers de l'Institut d'émission et le cabinet Wordson Audit et Consulting vont réfléchir sur les voies et moyens de structurer un marché financier réglementé et attractif en RDC, dans un délai raisonnable. Ils vont également aborder des matières relatives aux notions générales sur le système financier et décliner les objectifs à atteindre et des étapes à franchir par la BCC pour le développement des marchés financiers.

Organisé par la Banque centrale du Congo (BCC), en collaboration avec la firme Wordson Audit et Consulting, cet

atelier se dresse en un cadre qui permettra à la RDC de poser les bases d'une économie émergente en s'appuyant sur une classe moyenne dynamique pour permettre la mobilisation des capitaux nécessaires et indispensables au développement de la RDC. « *Que l'Institut d'émission entend promouvoir le développement d'un marché financier en RD Congo en vue de parvenir à un financement adéquat de l'économie et, par ricochet, accompagner efficacement les efforts du gouvernement de la République dans la recherche d'une croissance à deux chiffres avec comme objectif l'émergence de l'économie nationale à l'horizon 2030* », a déclaré le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutoombo. Cette quête, a-t-il souligné, peut s'expliquer par la faiblesse des financements bilatéraux et multilatéraux d'où la nécessité de réfléchir sur l'élargissement de notre système financier, en in-

cluant le volet marché boursier en vue d'optimiser le financement de l'économie nationale. Dans son intervention, le directeur général en charge de la politique monétaire à la BCC, Jean-Louis Kayembe wa Kayembe, a laissé entendre que pour parvenir à asseoir un marché financier digne et structuré, il faudra supprimer les goulots d'étranglement, développer les marchés des capitaux. Bref, soutient-il, il faudra asseoir un marché financier moderne en vue d'un décollage économique. Cependant, après avoir passé en revue toutes les réformes opérées depuis quelques années dans ce secteur ainsi que les lois organiques pour rendre le secteur bancaire congolais attractif, le gouverneur de la BCC estime que l'économie congolaise demeure sous financée que ce soit en terme de financement indirect que direct quoiqu'elle ait des performances.

Gypsie Oïssa Tambwe

RÉGIDESO

La société signe un contrat avec la Corée du Sud

Le partenariat concerne les services de consultant relatifs aux études et à la surveillance des travaux de construction de l'usine de traitement d'eau potable à Lemba-Imbu.

Les services qui seront rendus par l'association des sociétés coréennes " Korea rural corporation (KRC) et Korea engineering consulting corporation (KECC) concernent aussi les ouvrages de stockage de distribution d'eau dans la partie est de la ville-province de Kinshasa. Ce mariage qui vient d'être scellé entre la Corée du Sud et la RDC, à travers la Régideso, entre dans le cadre de la coopération entre ces deux pays, précisément dans le secteur de l'eau potable. Le ministre des ressources hydraulique et électricité, Bruno Kapanji Kalala, a indiqué que le projet de l'usine d'eau potable de la cité de Lemba-Imbu et son réseau de distribution produit cinquante mille mètres cubes d'eau par jour et réalisera un réseau de quatre kilomètres de longueur pour donner de l'eau potable à plus de deux millions d'habitants dans les communes de Kimbanseke, N'djili et une partie de Matete. Le ministre Bruno Kapanji Kalala a émis le vœu de voir cette première coopération dans le secteur de l'eau avoir un effet d'entraînement et ouvre la voie à d'autres projets d'investissement, de transfert de compétence et de technologie par la formation.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud en RDC, Lee Hosung, a assuré de la disponibilité et la volonté de son pays de voir ce projet aboutir et d'autres projets encore afin de consolider davantage les relations entre la RDC et la Corée du Sud. Les travaux qui seront exécutés pendant six mois renforceront la capacité de l'usine qui passera de cinquante mille mètres cubes pour atteindre deux cent mille mètres cubes par jour et permettra aussi de créer des emplois directs ou indirects.

Pour information, le gouvernement a pour objectif de passer de 26% à 56% le taux moyen national d'accès de la population à l'eau potable d'ici 2016. Dans la ville de Kinshasa où la population est estimée à plus de dix millions, les besoins supplémentaires en eau potables sont estimés à deux cent mille mètres cubes par jour. Une fois retapée, cette usine va réduire ces besoins supplémentaires en cent cinquante mille mètres cubes par jour. Ainsi, le gouvernement s'engage à mobiliser les financements internes et externes de l'ordre de deux cent cinquante millions de dollars américains pour combler ce déficit.

G.O.T.

CHRONIQUE

L'effort du Congo de nouveau récompensé à Djambala

La République du Congo, jadis colonie française connue sous le nom de Moyen-Congo constituée en 1958, a proclamé son indépendance le 15 août 1960. Ce qui justifie qu'elle célèbre cette année le cinquante-troisième anniversaire de son indépendance. La ville de Djambala, chef lieu du département des Plateaux honoré par la municipalisation accélérée, a été retenue pour abriter les festivités du 15 août.

Si, hier, il était légitime de se poser la question sur ce que l'on fête réellement le 15 août au Congo-Brazzaville entre l'indépendance et la révolution, aujourd'hui il est aisé de répondre que la municipalisation accélérée qui passe par là, produit des bienfaits plus qu'escomptés.

Il est vrai que la fête de l'indépendance permet de raconter l'Histoire d'un pays, de l'illustrer, mais aussi de la critiquer. C'est aussi, pourrait-on dire, une revanche symbolique sur les bourreaux d'hier et l'on doit brandir fièrement tous ses acquis.

Loin donc d'oublier les soubresauts et les affres qui ont conduit à l'indépendance du pays le passé très riche du Congo, parsemé de luttes, de résistances et de désobéissances à l'endroit du colonisateur, sans oublier tous ces héros qui ont payé de leur vie pour la liberté et dont le sang a permis la cohésion nationale et l'homogénéité de la Nation congolaise, le Congo n'oublie pas non plus la période révolutionnaire, notamment les Trois glorieuses (13, 14 et 15 août 1963).

Il faut cependant constater que le pays a placé désormais la fête de l'indépendance sous le prisme du développement socio-économique et ce ne sont pas les défilés militaires ni la présence des chefs d'États étrangers qui le contrediront. Le département des Plateaux, que l'on pourrait qualifier de dernière phase expérimentale en date, témoigne par sa transfiguration positive que la municipalisation est un bienfait pour le pays.

Si hier, Brazzaville, le Kouilou, la Likouala, le Niari, les Cuvettes Centrale et Ouest, le Pool, départements du Congo, ont largement perçu leur dû et continuent leurs mues enclenchées par la municipalisation, il faut avouer que les départements qui sont encore en reste l'attendent de pleins vœux. Djambala frétille pour la 8^e municipalisation accélérée du Congo qui est couplée à la célébration tournante de la fête de l'indépendance et selon un plan préconçu habilement par les autorités compétentes le package est presque le même que pour toutes les autres municipalisations.

Djambala, la capitale de la pomme de terre, se voit ainsi affublée d'un palais présidentiel, d'un stade omnisports doté, comme à Kinkala, d'une capacité d'accueil de 7.000 places, de pistes aéronautiques aménagées pour un aéroport conséquent, de voiries urbaines réalisées, sur environ 21 kilomètres. Et que dire de l'accès principal au département par route ? Les travaux de réhabilitation et d'élargissement de la route N°2 ont été effectués dans leur quasi totalité.

Honnêtement, il faut le reconnaître, lorsqu'il prenait l'engagement, devant le Parlement réuni en Congrès, d'arrimer le département des Plateaux à la modernité, le premier Congolais était largement inspiré. Et à ce jour, en faisant le déplacement par route de Brazzaville à Djambala, en passant par Odziba, la Léfini, Ngo, soit une distance d'approximativement 400 kilomètres, l'on ne peut que se réjouir de constater que le pays dans son entièreté se met au diapason de la modernité.

De quoi célébrer et festoyer pour une Fête de l'indépendance placée sous le sceau de l'effort.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

ATHLÉTISME

Plus de 500 marathoniens attendus à Djambala

Les compétiteurs vont se mesurer le 14 août dans le chef-lieu du département des Plateaux à l'occasion de la dixième édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib).



Raymond Ibata, au centre, pendant la préparation de la dixième édition du Smib. (© Adiac)

Les marathoniens nationaux et internationaux vont arpenter les artères de Djambala à hauteur de 21,100 kilomètres. La localité, à en croire certaines sources, est propice à la pratique de la discipline, d'autant plus qu'elle repose sur un relief haut de 800 mètres. Le milieu naturel ne constitue donc pas un obstacle pour les athlètes, déterminés à réaliser de bonnes performances lors de cette dixième édition du Smib. Dans cette compétition, les douze départements du Congo seront représentés à raison de dix athlètes chacun. Les coureurs étrangers qui rivaliseront avec les nationaux sont fran-

çais et kenyans pour la plupart. La lutte pour les médailles sera donc une rude épreuve entre les Kenyans, qui ont la tradition de battre les records mondiaux, et les Congolais qui, à domicile, tenteront de déjouer les pronostics. Le président du comité de direction du Smib, Raymond Ibata, a expliqué que les performances allant de la première à la cinquantième place seraient récompensées. Même sur ce chapitre, les nationaux et internationaux ne seront logés à la même enseigne. Le premier empochera 2 millions FCFA, le deuxième 1,5 million, le troisième 1 million. Pour les internationaux, par contre,

le premier recevra 2,5 millions FCFA, le deuxième 2 millions, et le troisième 1,5 million. Cette dixième édition du Smib sera utile à la Fédération congolaise d'athlétisme, qui saisira l'occasion pour détecter des talents capables de servir dans les rangs de l'équipe nationale, d'autant que les compétitions à venir sont de grande envergure.

Pour rappel, le Smib est une compétition qui suit le cours des festivités de l'indépendance du Congo. Ce semi-marathon est, en effet, organisé chaque année dans la localité choisie pour abriter les festivités. Ainsi, Brazzaville avait accueilli la première édition en 2003 avant celles de 2008, 2009 et 2010. Pointe-Noire l'a abrité en 2004 alors que Dolisie, dans le département du Niari, organisait la compétition l'année suivante. En 2007, le tour revenait à Owando. En 2011, les marathoniens ont concouru à Ewo avant de s'envoler pour Kinkala, dans le département du Pool, en 2012.

Rominique Nerplat-Makaya

L'ACTUALITÉ DES DIABLES ROUGES

Le Congo perd deux places mais reste dans le top 100

La Fédération internationale de football (Fifa) a publié son classement du mois d'août ce jeudi. Le Congo y perd deux places et pointe au 92^e rang mondial et au 23^e africain, toujours dominé par la Côte d'Ivoire. Le trio Espagne-Allemagne-Colombie conserve sa mainmise sur la hiérarchie mondiale.

Après avoir chuté de dix rangs en juillet, les Diables rouges ont perdu deux places jeudi lors de la publication du classement Fifa du mois d'août. La sélection congolaise reste dans le Top 100, à la 92^e place mondiale et 23^e continentale, mais un bon résultat s'impose désormais face à la Tunisie, mercredi prochain, pour parvenir à remonter au classement.

En Afrique toujours, notons le recul de la Côte d'Ivoire, qui passe de la 13^e à la 18^e place mondiale. Si le Cap-Vert et le Cameroun progressent respectivement de treize et vingt places, le Togo et la Guinée équatoriale baissent



Les Diables rouges perdent deux places au classement Fifa mais restent dans le Top 100. (© Adiac)

de 10 et trente-deux marches. Chez les adversaires du Congo, le Burkina recule de six rangs, le Gabon conserve sa 81^e place mondiale et le Niger passe de la 107 à la 105. Sur le plan mondial, l'Espagne reste en tête, devant l'Allemagne et la Colombie. Aucun mouvement n'a lieu

chez les douze premiers, et la Côte d'Ivoire enregistre le seul recul du top 20. En queue de classement, le Soudan du Sud perd cinq places et est désormais 203^e sur 207 (trois équipes se partagent la dernière place : le Bhoutan, Saint-Marin et Turks et Caicos).

Camille Delourme

ORGANISATION DES FEMMES DU CONGO (OFC)

Jeanne Dambendzet élue secrétaire exécutive nationale

C'est dimanche, aux premières heures, qu'a pris fin le congrès constitutif de la nouvelle organisation des femmes du Parti congolais du travail (PCT). Au terme de trois jours de travaux, ce congrès a élu Jeanne Dambendzet, ancienne ministre, au poste de secrétaire exécutive nationale. Il a aussi mis en place un conseil central de trois cents une (301) membres, un secrétariat national de treize membres et une commission nationale de contrôle et de vérification de cinq membres, présidée par Lucile Oba Sauthat.

Dans son mot de circonstance, la nouvelle élue a remercié toutes les congressistes pour avoir porté leur dévolu sur elle. Jeanne Dambendzet a appelé les membres de l'OFC à plus de dynamisme et de détermination afin qu'elles traduisent dans les faits les missions as-



la sagesse et développer l'esprit d'équipe pour surmonter tous les obstacles qui se présenteraient à nous », a-t-elle déclaré. La responsable n°1 de l'OFC a pris l'engagement de ne pas trahir la confiance que ses amis ont placée en elle. Jeanne Dambendzet a sa-

gramme d'activités ainsi que de respecter les principes édictés par la plate-forme de la nouvelle Organisation des femmes du Congo. Aussi, a-t-elle invité les femmes élues dans les différentes instances à développer l'unité et l'amour, gages sûrs, selon elle,

Les membres du secrétariat exécutif affichée du secrétariat permanent d'accompagner l'OFC dans l'accomplissement de ses missions.

L'OFC attendue aux festivités de Djambala !

Le premier test de cette nouvelle organisation féminine, a dit Pierre Ngolo, est de mobiliser ses militantes pour la fête du 15 août qui aura lieu dans trois jours à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux. L'OFC, a-t-il poursuivi, doit avoir une présence massive à cette fête qui symbolise son entrée dans la scène politique. Le deuxième test, a-t-il ajouté, est la quote-part des femmes à l'opération de collette des fonds pour la construction du siège du parti, dont le point sera fait le 25 août en même temps que la pose de la première pierre de la construction du siège du parti. Le secrétaire général du PCT a salué la présence de l'épouse du chef de l'État aux cérémonies d'ouverture et de clôture du

congrès constitutif de l'OFC. Ce fait, a-t-il dit, montre combien Antoinette Sassou N'Guesso attache du prix au combat de la femme aussi bien au niveau national qu'international.

Les congressistes ont adopté deux motions et une recommandation. La première motion est relative au soutien que les congressistes apportent au président de la République pour son engagement à moderniser le Congo et à consolider le processus démocratique. La seconde renouvelle la confiance des femmes du PCT au secrétaire général pour son opiniâtreté à exécuter une à une les résolutions et recommandations du 6^e congrès extraordinaire du parti. La recommandation porte sur la place que doivent occuper les femmes sur les listes des prochaines élections locales. Elles ont invité le comité d'investiture des candidats du PCT à y veiller scrupuleusement.

L'OFC : « Seule la lutte libère »

Notons que l'OFC est ouverte à toutes les femmes du Congo sans distinction. Son emblème est représenté par deux palmes vertes qui entourent le symbole universel de la femme, au-dessus duquel brille une étoile jaune à cinq branches posée sur les paumes réunies de deux mains ouvertes, le tout sur fonds rouge et dans un cercle. Sa devise est : « Seule la lutte libère » et son hymne, la « Libération ». L'adhésion à l'OFC est permanente, libre et individuelle.

Roger Ngombé

QUI EST JEANNE DAMBENDZET ?

Née le 1^{er} août 1943 à Franceville (Gabon), titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et professeur des lycées, Jeanne Dambendzet a été longtemps ministre. Elle est actuellement première vice-présidente du Conseil économique et social du Congo. Elle était la présidente du Forum des femmes du Congo. Grande militante de la cause féminine, Jeanne Dambendzet a bénéficié de l'encadrement des pionnières de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo, à l'instar de Joséphine Moutou Bayonne. Jeanne Dambendzet a fait ce témoignage sommairement dans son mot de circonstance, à la suite de son élection au poste de secrétaire exécutive nationale quand elle louait l'action de ses prédécesseurs. Elle a coécrit « Le rôle et la place des femmes dans la société congolaise », un ouvrage de 236 pages, paru en 2001 chez L'Harmattan-Congo.

signées à leur structure.

« Donner naissance à un bébé est une chose et l'aider à grandir en est une autre. Le plus dur commence maintenant. Nous devons tout mettre en œuvre pour que notre organisation prenne de l'envergure. Il nous faut de

lué l'action de ses devancières qui ont porté haut l'image de la femme congolaise à travers la défunte Union révolutionnaire des femmes du Congo sur les cendres de laquelle est née l'OFC. Elle se dit déterminée à bien exécuter les actions contenues dans le pro-

gramme d'éclosion réelle de l'action féminine.

De son côté, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo a félicité toutes les promues. Il les a appelées à plus de responsabilité et d'engagement. Le secrétaire général du parti a exprimé la volonté

RÉFLEXION

Bassin du Congo : les lignes bougent dans le bon sens

Quitte à passer pour un thuriféraire du président Denis Sassou N'Guesso, je crois utile d'écrire, et donc de dire tout haut, ce que nombre d'observateurs qualifiés – diplomates, spécialistes du renseignement, experts en stratégie ou en géopolitique – font remonter de façon discrète depuis quelques semaines vers leurs gouvernements respectifs : à savoir que quelque chose de nouveau, d'inédit est en train de se passer au cœur du Bassin du Congo. Quelque chose qui pourrait bien modifier de fond en comble, à court ou moyen terme, la perception que le monde a de l'Afrique.

Jusqu'à présent, en effet, les crises récurrentes dont cette région du continent est le théâtre nourrissent deux attitudes contradictoires dans les capitales des grandes puissances qui se sont attribuées la gouvernance internationale :

-La première partait du principe que l'Afrique centrale était vouée pour

longtemps au chaos et que, par conséquent, il était inutile de l'aider autrement qu'en paroles à résoudre ses problèmes.

-La seconde partait du même principe, mais débouchait sur l'idée que les Africains seraient toujours incapables de s'organiser pour prévenir ou gérer les crises et qu'il convenait donc de se substituer à eux.

Résultat des courses, les drames s'enchaînaient les uns les autres sans que quiconque parvienne à y mettre fin et les interventions montées dans le cadre des Nations unies – voyez l'exemple détestable de la Monusco dans l'Est de la République du Congo – ne résolvaient aucun problème, quand elles ne les aggravaient pas. Ce qui permettait à des entreprises criminelles venues tout droit de l'hémisphère nord de s'enrichir sur le dos des populations en pillant les ressources naturelles et en attisant les haines ethniques au cœur de l'Afrique.

Or voici que deux pays du Bassin du Congo, la République Centrafricaine d'abord, la République démocratique du Congo ensuite, se sont tournés ces derniers mois vers Brazzaville pour demander à la plus haute autorité du Congo de les aider à régler leurs différends internes. Considérant avec raison que la personnalité de Denis Sassou N'Guesso est suffisamment reconnue au plan international pour donner à sa médiation une réelle autorité, mais jugeant aussi que l'intérêt bien compris du Congo est que cesse au plus vite l'instabilité chronique dont l'Afrique Centrale pâtit depuis des décennies, les dirigeants de ces deux pays ont demandé à son Président de s'entretenir. Ce que, bien sûr, il a fait sans hésiter, ayant acquis une expérience certaine dans la gestion de problèmes aussi délicats et apparemment aussi insolubles que ceux qui permirent à la Namibie d'accéder à l'indépendance et à l'Afrique du Sud de lancer le processus de fin de l'apartheid.

L'enseignement qu'il convient de tirer des événements présents est que l'Afrique peut fort bien résoudre seule les conflits qui freinent son émergence, qu'elle n'a nul besoin de recourir à des interventions extérieures pour assurer sa sécurité, qu'elle doit en revanche s'organiser pour mettre en place les dispositifs lui permettant d'asseoir sa sécurité sur des bases solides. Et puisque le Congo s'est trouvé à l'origine directe du Pacte de non agression et de défense commune, entré en vigueur en 2009 mais encore peu effectif sur le terrain, pourquoi ne pas lui proposer de mettre son expérience de la médiation au service du continent et de donner ainsi un nouvel élan à cette avancée historique ?

Si nous avons un conseil à donner aux « Grands » de ce monde, c'est de suivre avec plus d'attention encore ce qui se passe à Brazzaville, à Kinshasa, à Bangui car une Afrique nouvelle est sans doute en train d'éclorre.

Jean-Paul Pigasse